

PRIVY COURANT

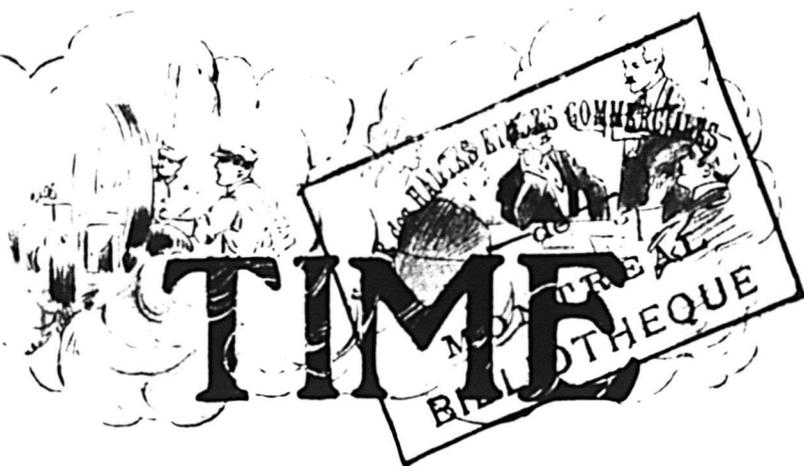
Ecole des Hautes Etudes
Commerciales,
Etc.



Fondé en 1887

MONTREAL, vendredi 26 octobre 1917

Vol. XXX - No 43



LLOYD GEORGE DIT:

"Le Temps, le temps est un neutre hésitant et perplexe. Il n'a pas encore décidé de quel côté il brandira sa terrible faux. Car pour l'instant cette faux frappe des deux côtés et fait un effroyable ravage. L'heure viendra ou elle sabattra finalement d'un côté ou de l'autre."

Le temps est le plus destructeur de tous les pouvoirs neutres. Mettons-le donc avec les alliés. Le seul moyen de gagner du temps, c'est de ne pas en perdre. Vous ne devez pas perdre de temps à la Chambre du Conseil, vous ne devez pas perdre de temps dans les départements qui adoptent les décrets du Conseil, vous ne devez pas perdre de temps au champ, à l'usine ou à l'atelier.

Quiconque s'attarde alors, qu'il doit être actif, que ce soit un homme d'état, un soldat, un fonctionnaire, un fermier, un ouvrier ou un homme riche avec son argent, aide tout simplement l'ennemi à s'assurer l'aide du facteur le plus puissant de la guerre: le temps. Agissez et agissez en temps. C'est le cri d'appel que nous vous lançons."

ENREGISTREURS DE TEMPS INTERNATIONAL

Le temps est l'essence de tout contrat dans lequel vous êtes engagé. Obtenez-vous tout le temps du travail pour lequel vous payez?

Du coût de votre main-d'oeuvre dépend votre profit. Vous ne pouvez être sûr d'obtenir le temps de travail pour lequel vous payez, que lorsque l'entrée de la feuille de paye originale est imprimée par l'employé lui-même sur un Enregistreur du Temps International.

Nous avons installé des équipements complets de \$100 à \$10,000 chaque. Faits au Canada, par du capital, de la main-d'oeuvre et des matières premières canadiennes. Permettez-nous de vous envoyer nos dernières brochures et listes de prix.

International Time Recording Company of Canada, Limited

RUE DUNDAS, TORONTO—FRANK E. MUTTON, GERANT GENERAL.

Montréal: Immeuble Cartier
Angle des rues McGill et Notre-Dame

Aussi à Winnipeg et Vancouver

PAS D'ERREUR

NE commettez pas l'erreur de mettre en stock des marchandises de qualité inférieure —elles éloignent la clientèle.

Les marchandises de qualité supérieure attirent la clientèle et se vendent rapidement. Par l'écoulement rapide des marchandises et la multiplicité des ventes, vous augmentez vos profits.

Vous ne commettez pas d'erreur en tenant les

PRODUITS JONAS

qui se vendent rapidement et d'un bout de l'année à l'autre.

Sauce Worcestershire "Perfection" de Jonas

Essences Culinaires de Jonas

Moutardes Françaises de Jonas

Vernis Militaire de Jonas

Sont des articles classiques que tout épicier et tout marchand général doit avoir en mains. La ménagère les demande depuis 47 ans et elle doit avoir des raisons pour cela. La raison, c'est qu'elle trouve son profit à n'employer que des **PRODUITS** de **QUALITE SUPERIEURE**. Votre raison à vous de les tenir, c'est que vous les vendez.

N'attendez pas que vous n'en ayez plus pour donner votre ordre: Vous manqueriez des ventes.

HENRI JONAS & CIE,

MAISON FONDÉE EN 1870

173-177 rue Saint-Paul Ouest,

Montréal

Le Mets qui Compte

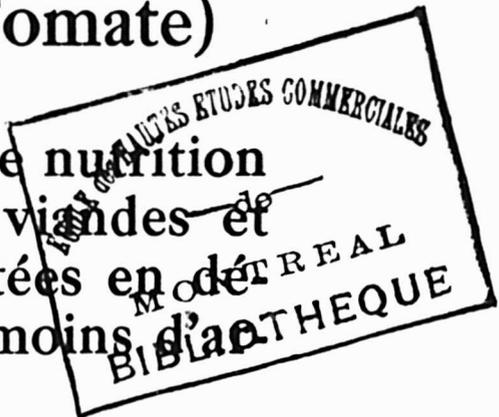
en ces Jours sans Viande

Les Fèves Cuites au Four

SIMCOE

(avec Sauce Tomate)

Contiennent plus de nutrition
que la plupart des viandes et
peuvent être achetées en dé-
pensant beaucoup moins d'ar-
gent.



C'est ce qu'il faut à présent!

Dominion Canners
Limited



Hamilton, Ontario,
Canada

“Le Sceau de la Qualité”

Un approvisionnement de Cartes de Magasin avec cette Annonce, vous sera
envoyé sur demande.

PRIX COURANT

Dans la liste qui suit sont comprises uniquement les marques spéciales de marchandises dont les maisons, indiquées en caractères noirs, ont l'agence ou la représentation directe au Canada ou que ces maisons manufacturent elles-mêmes. Les prix indiqués le sont d'après les derniers renseignements fournis par les agents, représentants ou manufacturiers eux-mêmes.

WALTER BAKER & CO., LTD.

Chocolat Premium, pains de ½ livre et de ¼ livre, boîte de 12 livres, par livre0.37

Breakfast Cocoa, boîtes de 1-5, ¼, ½, 1 et 5 livres0.41

Chocolat assorti, Caracas, ¼ et ½ de lv., boîtes de 6 liv.0.33

Caracas Tablets, Cartons de 5c, 40 cartons par boîte, la boîte .1.35

Caracas Tablets, cartons de 5c, 20 cartons par boîte, la boîte 0.70

Caracas Assortis 33 paquets par boîte, la boîte .1.20

Chocolat sucré, "Diamond", pain de 1-16 de livre, boîtes de 6 livres, la livre0.26

Chocolat sucré Cinqième, pains de 1-5 de livre, boîtes de 6 livres, la livre0.25

Cacao Falcon (pour soda chaud et froid) boîtes de 1, 4 et 10 livres, la livre0.36

Les prix ci-dessus sont F.O.B. Montréal.

BRODIE & HARVIE, LIMITED

Farines préparées de Brodie. La doz. "XXX" (Étiquette rouge) paquets

de 3 livres 2.80

Paquets de 6 livres 5.50

Superb, paquets de 3 livres 2.60

Paquets de 6 livres 5.10

Crescent, paquets de 3 livres 2.70

Paquets de 6 livres 5.30

Buckwheat, paquets de 1½ livres. 1.75

— — — 3 livres.

— — — 6 livres.

Griddle.Cake, paquets de 3 liv.

Paquets de 5 livres

Pancake, paquets de 1½ livre

Avoine roulée Perfection, la douzaine de paquets 0.00

Pancake, paquets de 1½ livre.

Les caisses contenant 12 paquets de 6 livres ou de 2 douzaines de 3 livres, à 20 cents chaque.

La pleine valeur est remboursée pour caisses retournées complètes et en bon état seulement.

Pour les cartons contenant ½ douzaine de paquets de 6 livres, ou 1 douzaine de paquets de 3 livres, pas de frais.

Condition: argent comptant.

W. CLARK, LIMITED, Montréal.

Conserves	La doz.
Corned Beef Compressé.....	½s. 2.90
— — —	1s. 4.25
— — —	2s 9.00
— — —	6s. 34.75
— — —	14s. 75.00

Roast — ½s. 2.90

— — 1s. 4.00

— — 2s. 8.85

— — 6s. 34.75

Boeuf bouilli. 1s. 4.00

— — 2s. 8.85

— — 6s. 34.75

Veau en gelée ½s. 2.90

— — 1s. 4.25

Fèves au lard, Sauce Chili, éti-

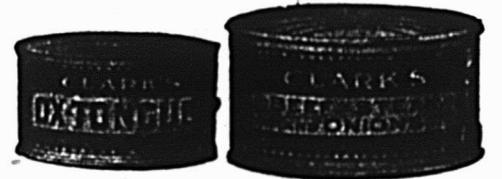
quettes rouge et dorée, caisse de 66 livres, 4 douzaines à la caisse, la douzaine 0.95

do, 43 livres, 4 douzaines, la douz. 1.25

do, grosses boîtes, 42 livres, 2 douzaines, la douzaine 2.00

do, boîtes plates, 51 livres, 2 douzaines, la douzaine 2.90

— à la Végétarienne, avec sauce tomates, boîtes de 42 livres. 2.00



— au lard, grandeur 1½

Sauce Chili, la douzaine 1.85

— Tomates, la douzaine 1.85

Sans sauce la douzaine 1.60

Pieds de cochons sans os. 1s. 3.50

— — — 2s 8.50

Boeuf fumé en tranches, boîtes de ferblanc ½s. 2.35

— — — de ferblanc 1s. 3.25

— — — pots en verre 1s. 3.50

GOLD DUST

se vend d'un bout de l'année à l'autre

Le grand avantage de Gold Dust, à votre point de vue, c'est qu'il se vend chaque jour de l'année. La ménagère a beaucoup d'occasions d'en faire usage l'été et l'hiver, et même plus encore le printemps et l'automne.

Gold Dust fait faire au marchand des bénéfices constants.

Notre vaste publicité, pratiquement dans tous les genres et de toute nature, crée constamment de nouveaux acheteurs—et dès qu'on en a fait usage on ne remplace jamais Gold Dust.

Les clients satisfaits sont la vie de votre commerce. Et c'est Gold Dust qui les satisfait.

THE N. K. FAIRBANK COMPANY

LIMITED

MONTREAL

“Laissez les JUMEAUX GOLD DUST faire votre ouvrage.”

E. W. GILLETT COMPANY LIMITED

Toronto, Ont.



AVIS.—1. Les prix cotés dans cette liste sont pour marchandises aux points de distribution de gros dans Ontario et Québec, excepté là où des listes spéciales de prix élevés sont en vigueur, et ils sont sujets à varier sans avis.

Levain en Tablettes "Royal"

Caisse 36 paquets, à la caisse . . . 1.40



Poudre à Pâte "Magic"
Ne contient pas d'alun. La doz.
6 doz. de 5c. \$0.65
4 doz. de 4 oz. 1.00
4 doz. de 6 oz. 1.45
4 doz. de 8 oz. 1.90
4 doz. de 12 oz. 2.40
2 doz. de 12 oz. 2.45
4 doz. de 1 lb. 2.85
2 doz. de 1 lb. 2.90
1 doz. de 2 1/2 lbs. 7.25
1/2 doz. de 5 lbs. 12.95
2 doz. de 6 oz. } à la
1 doz. de 12 oz. } cse
1 doz. de 16 oz. } 8.15

Vendue en canistre seulement.

Remise spéciale de 5% accordée sur les commandes de 5 caisses et plus de la Poudre à Pâte "Magic".



LESSIVE
PARFUMÉE DE
GILLETT

La caisse

4 doz. à la caisse. 4.85
3 caisses 4.75
5 caisses ou plus 4.75
Soda "Magic"



la C—
No. 1 caisse 60 paquets de 1 lb. . . 3.45
5 caisses 3.40
No. 5, caisse de 100 ppts. de 10 oz. 3.85
5 caisses 3.75
Bicarbonate de Soude supérieur de "Gillett" Caque de 100 livres, par caque . . . 3.80
Barils de 400 livres, par baril . . 10.15
Crème de Tartre "Gillett"



1/2 lb. ppts. papier. La doz. (4 doz. à la caisse) 2.05
1/2 lb. paquets de papier (4 doz. à la caisse) 3.95
1/2 lb. Caisnes avec couvercle vissé. (4 doz. à la caisse) 4.60
Par Caisse

2 doz ppts. 1/2 lb. }
4 doz. ppts. 1/4 lb. } (Assortis \$15.45
5 lbs. canistres carrées (1/2 doz.) la lb. dans la caisse 0.69 1/2
10 lbs. caisses en bois 0.65
25 lbs. seaux en bois 0.64 1/2
100 lbs. en barillets (baril ou plus) 60 1/2
360 lbs. en barillets 0.59 1/2

THE CANADA STARCH CO., LTD.

Manufacturier des Marques
Edwardsburg.

Empois de buanderie. La liv
Canada Laundry Starch (caisse de 40 livres) 0.10 1/4
— White Gloss (caisse de 40 livres, paquets de 1 livre) 0.11
Empois No. 1, Blanc ou Bleu, (caisses de 48 liv.), boîtes en carton de 3 livres 0.11
Kegs No. 1 d'Empois Blanc No 1 (caisse de 100 livres) 0.11
Barils d'Empois Blanc No 1, (200 livres) 0.11
Edwardsburg Silver Gloss, paquet "mo de 1 liv., (30 liv.) 0.11
Empois Silver Gloss (48 liv.), en bidons de 6 livres 0.13 1/4
— — (36 liv.)
boîtes à coulisses de 6 livres . . 0.13 1/4
Kegs Silver Gloss, gros cristaux (100 livres) 0.11 1/4
Benson's Enamel (eau froide) (40 liv.), la caisse 3.50
Celluloïd
Caisse contenant 45 boîtes en carton, par caisse 4.80
Empois de cuisine.
W. T. Benson's & Co's. Celebrated Prepared Corn (40 liv.) . . 0.12
Canada Pure Corn Starch (40 livres) 0.11
Farine de pomme de terre raffinée Casco, (20 liv.), paquets de 1 livre 0.15
(Boîte de 20 liv., 1/4 c. en plus, excepté pour la farine de pomme de terre).

Recommandez le Soda "Cow Brand" à la Ménagère



que ce soit une ménagère depuis nombre de lunes ou de quelques lunes seulement, elle appréciera la qualité fiable absolue de ce fameux soda. Il est pur, de grande force et est le grand favori des cuisinières partout.

Emmagasinez-en—Votre marchand en gros en a.

CHURCH & DWIGHT
LIMITED
Manufacturiers
MONTREAL

LE MANITOBA, LA SASKATCHEWAN ET L'ALBERTA

sont des provinces qui offrent un important marché. Les affaires n'ont jamais été sur une base aussi solide qu'actuellement, dans l'Ouest, et il ne pourrait y avoir de moment plus opportun pour cimenter davantage les relations que l'on peut avoir avec les Commerçants de cette partie du pays. Les principaux EPICIERS SPECIALISTES, GERANTS DE RAYONS D'EPICERIE et EPICIERS EN GROS de l'Ouest lisent le WINNIPEG & WESTERN GROCER. Ce journal est exclusivement consacré au Commerce d'Epicerie et est l'unique publication indépendante de son genre dans le Grand Ouest. Numéro échantillon, tarifs et détails complets envoyés sur demande.

WINNIPEG & WESTERN GROCER,
320, Immeuble McIntyre,
WINNIPEG



CANADA

Aux Epiciers Détailleurs

Le Gouvernement Canadien, par l'intermédiaire du Contrôleur des Vivres a inauguré une campagne de publicité pour augmenter la consommation du Poisson.

Cette campagne qui a commencé le 27 octobre vous fournira les fondations pour le développement de plus d'affaires et de plus de profits.

Ayez un approvisionnement complet de poisson en tout temps—en particulier les Mardis et les Vendredis—les jours maigres au Canada.

Voyez à ce que votre ligne de Poisson en conserve, fumé, salé, dans la saumure soit largement renouvelée.

Poussez vos clients à consommer du poisson, en vue d'aider à conserver l'approvisionnement de viande du pays. Vous accomplirez ainsi un devoir patriotique tout en travaillant à développer vos propres affaires.

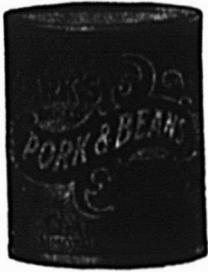
Si vous vendez du poisson frais, tenez-le en parfaite condition. Mettez-le bien en vue dans une desboîtes d'étalage que fournit le Gouvernement et que l'on peut se procurer chez n'importe quel marchand de poisson en gros. Aidez vos clients à faire leur choix. Cela représentera de plus gros profits pour vous.

Appuyez cette campagne de tous vos efforts.

Le Contrôleur des Vivres,

Ottawa 

Les Fèves au Lard de CLARK



Nous vivons à une époque, M. l'Épicier, où tous vos clients apprécient l'importance de l'ECONOMIE

Les Fèves au Lard de Clark veulent dire: économie sans préjudice de qualité. Les meilleurs produits, préparés par les meilleurs d'entre les Chefs, avec les plus modernes accommodations.

POUR LA MENAGERE

Ni Travail. Ni chaleur du Fourneau. Ni Fatigue.

W. Clark Ltd. Montréal



Arthur Brodeur

MANUFACTURIER

D'EAUX GAZEUSES

Spécialités:

IRON BREW CIDRE CHAMPAGNE
GINGER ALE CIDRE DE POMME
CREAM SODA EAU MINERALE
LEMON SOUR FRAISE
CHERRY CREAM ORANGE
CHAMPAGNE KOLA SIPHON, ETC.

35 rue Frontenac, TELEPHONE
 LASALLE 256

SAUCISSE DIONNE

TéL. Lasalle 92



Faite Exclusivement de

PORC FRAIS

La Meilleure Saucisse au Monde

Tenez-la en stock et ayez des clients satisfaits

DIONNE'S SAUSAGES

287 RUE ADAM, MAISONNEUVE

Tel. Bell Est 3665

L. SEMETEYS

Manufacturier de Confitures, Sirop, Oignons, Cornichons, Betteraves.

Demandez nos Liqueurs de Familles

191 rue Montcalm MONTREAL



UN BON VENDEUR

La Farine Préparée de Brodie

Voyez le Coupon des Epiciers dans chaque Carton.

Brodie & Harvie, Limited,
Tél. Main 436. MONTREAL

Les clients satisfaits sont le meilleur actif d'un commerce d'épicerie

Les préparations de

Cacao et de Chocolat de BAKER



sont dignes de confiance; tous jours d'une qualité uniformément supérieure, de vente facile, constamment en demande, ce sont les modèles des articles de leur genre.

Ils Donnent Toujours

Satisfaction

Faite en Canada par

Walter Baker & Co. Limited

Maison Fondée en 1780
MONTREAL (P.Q.) DORCHESTER (MASS)

W. H. ESCOTT CO., LIMITED

COURTIERS EN EPICERIES EN GROS

AGENTS de MANUFACTURES ET MARCHANDS A COMMISSION

FONDEE EN 1907

Représentants de
ACADIA SUGAR REFINING CO.,
WAGSTAFFE LIMITED,
THOS. J. LIPTON,
VAN CAMP PRODUCTS CO. ET AUTRES.

WINNIPEG — REGINA — SASKATOON — CALGARY — EDMONTON

Etes-vous représentés convenablement et d'une façon satisfaisante dans

L'OUEST DU CANADA?

Dans la négative veuillez nous envoyer un mot. Permettez-nous de vous causer de cette affaire.

Bureau Principal:

181-183 avenue Bannatyne, WINNIPEG.

SIROP DE GOUDRON ET D'HUILE DE FOIE DE MORUE DE

Mathieu CASSE LA TOUX

Gros flacons, — En vente partout.

CIE. J. L. MATHIEU, Prop., SHERBROOKE P. Q.
Fabricant aussi les Poudres Nerveuses de Mathieu, le meilleur remède contre les maux de tête, la Névralgie et les Rhumes Fiévreux.



Sirop de Blé-d'Inde. Marque Crown. Par caisse

Jarres parfaitement cachetées, 3 livres, 1 douz., en caisse . . . 4.75
Boîtes de 2 liv., 2 doz., en caisse . . . 5.15
Boîtes de 5 liv., 1 doz. en caisse . . . 5.50
— 10 liv., ¼ doz. en caisse . . . 5.25
— de 20 liv., ¼ doz., en caisse . . . 5.20
(Les boîtes de 5, 10 et 20 livres ont une anse en fil de fer).
Barils, environ 700 livres . . . 0.07½
Demi-Baril, environ 350 livres . . . 0.07½
Quart de baril, environ 175 liv. . . 0.08
Seaux en bois de 8 gals., 25 liv., chaque . . . 2.65
— — — 3 gals., 38½ liv., chaque . . . 3.75
— — — 5 gals., 65 liv., chaque . . . 5.85

Les Allumettes les plus sûres que l'on puisse acheter ou que la Science puisse produire.

"SILENT 500S"

d'Eddy, s'éteignant d'elles-mêmes par un procédé chimique.

Ce sont les
Allumettes



Que vous
devriez vendre
à vos clients

LE SUCRE ST. LAWRENCE

CRYSTAL



En Morceaux

Est le Sucre en morceaux, le plus économique sur le marché
Pas de perte pour le consommateur

ST. LAWRENCE SUGAR REFINERIES, LIMITED, MONTEAL.

Sirup de Blé-d'Inde. Marque Lily White. Par caisse

Boîtes de 2 livres, 2 douzaines... 5.65
Boîtes de 5 livres, 1 douzaine.... 6.00
Boîtes de 10 livres, ½ douzaine.. 5.75
Boîtes de 20 livres, ¼ douzaine . 5.70
(Les boîtes de 5, 10 et 50 livres ont une anse en fil de fer.)

Fret payé pour 5 caisses de sirup ou 250 livres, pour 10 boîtes d'empois ou 10 boîtes assorties de sirup et d'empois jusqu'à toute station de chemin de fer dans les provinces de Québec et d'Ontario à l'est ou au sud du Sault Sainte-Marie, Sudbury, North Bay et Mattawa et jusqu'à tous les ports des lacs pendant la saison de navigation.

Conditions, net 30 jours. Pas d'es-compte pour paiement d'avance.

BORDEN MILK CO., LIMITED
MONTREAL

Liste des prix pour l'est de Fort William, (cette dernière ville comprise), dans les provinces d'Ontario, de Québec et Maritimes.



LAIT CONDENSE
La caisse

Marque Eagle, 48 boîtes 8.25
— Reindeer, 48 boîtes 7.95
— Silver Cow, 48 boîtes, 7.40
— "Gold Seal" et "Purity", 48 boîtes 7.25
Marque Mayflower, 48 boîtes . . . 7.25
— "Challenge", "Clover", 48 boîtes 6.75



Lait Evaporé
Marques St-Charles, Jersey, Peerless,
"Hotel", 24 boîtes . . 6.15
"Tall", 48 boîtes . . . 6.25
"Family", 48 boîtes . . 5.50
"Small", 40 boîtes . . . 2.60

CAFE CONDENSE

Marque Reindeer, "Grande", 24 boîtes 5.50
— "Petite", 48 boîtes. 5.80
— Regal, 24 boîtes 5.20
Cacao Marque Reindeer —
24 grandes boîtes 5.50
— Marque Reindeer, petites boîtes 5.80

Conditions: net. 30 jours.
Lots de 5 boîtes et plus, fret payé jusqu'à 50 cents par cent. Le surplus sera marqué sur la facture.

HENRI JONAS & CIE
Montréal.

Pâtes Alimentaires "Bertrand"

La lb.
Macaroni "Bertrand" manquant
Vermicelle — —
Sphagheti — —
Alphabets — —
Nouilles — —
Coquilles — —
Petites Pâtes— —

Extraits Culinaires "Jonas" La doz.
1 oz. Plats Triple Concentré 0.88
2 oz. — — — 1.67
2 oz. Carrées — — — 2.00
4 oz. — — — 3.50
8 oz. — — — 6.60
16 oz. — — — 12.67

2 oz. Rondes Quintessences	2.09
2½ oz. — — —	2.84
5 oz. — — —	4.00
8 oz. — — —	7.00
8 oz. Carrées Quintessences	7.00
4 oz. Carrées Quintessences, bouchons émeri	4.00
8 oz. Carrées Quintessences, bouchons émeri	7.92
2 oz. Anchor Concentré.	1.05
4 oz. — — —	1.88
8 oz. — — —	3.17
16 oz. — — —	6.34
2 oz. Golden Star "Double Force"	0.84
4 oz. — — — — —	1.50
2 oz. — — — — —	2.84
16 oz. — — — — —	5.00
2 oz. Plates Solubles	0.84
4 oz. — — —	1.50
8 oz. — — —	2.84
16 oz. — — —	5.00
1 oz. London	0.55
2 oz. — — —	0.84
Extraits à la livre, de .. \$1.10 à 4.00	
— au gallon, de .. 7.00 à 25.00	

Mêmes prix pour les extraits de tous fruits.

Vernis à chaussures. La douz.

Marque Froment, 1 doz., à la caisse 1.00
Marque Jonas, 1 doz., à la caisse 1.00
Vernis militaire à l'épreuve de l'eau, \$2.50.

Moutarde Française "Jonas" La gr.

Pony	2 doz. à la caisse	10.00
Small	2 — — —	9.00
Medium	2 — — —	12.00
Large	2 — — —	manquant
Tumblers	2 — — —	"
Muggs	2 — — —	"
Nugget	2 — — —	"
Athenian	2 — — —	"
Gold Band Tu	2 — — —	"

MAGIC BAKING POWDER

MAGIC BAKING POWDER

Epiciers: La responsabilité du détaillant n'est pas une petite affaire--son succès dépend largement de son jugement dans le choix de son stock. La question de QUALITE exige plus de considération aujourd'hui qu'il n'y a quelques années. Les marchands qui obtiennent du succès de nos jours sont ceux qui tiennent des marchandises qui se sont élevées jusqu'à devenir des étalons de qualité. La Poudre à Pâte "Magic" est bien annoncée et se vend couramment, aussi ne perd-on pas de temps à en faire la vente.

MAGIC BAKING POWDER



LA SEULE POUDRE À PÂTE EN CANADA DONT TOUS
LES INGRÉDIENTS SONT MARQUÉS SUR L'ÉTIQUETTE

E.W. GILLET COMPANY LIMITED
TORONTO, ONT.
MONTREAL WINNIPEG



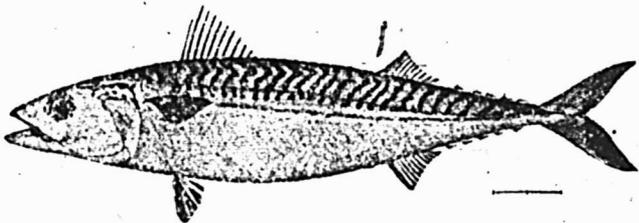
MAGIC BAKING POWDER

MAGIC BAKING POWDER

Etablissez un plus gros commerce de poisson

Chaque jour, en tout lieu, la demande augmente pour le bon poisson hygiénique.
Un stock des aliments marins bien connus et populaires

MARQUE BRUNSWICK




vous permettra de fournir des aliments au goût des gens les plus difficiles.
Chaque ligne et toute ligne de la Marque Brunswick est préparée et mise en conserve consciencieusement, la méthode garantissant au consommateur un délicieux aliment marin sanitaire, avec une saveur agréable.
Prenez un stock à présent de chacun des produits ci-dessous qui tous sont dignes de confiance et de vente profitable:

1/4 SARDINES A L'HUILE
FINNAN HADDIES (Boîtes ovales et rondes)
HARENGS SAUCE TOMATE

1/4 SARDINES A LA MOUTARDE
KIPPERED HERRING
CLAMS

CONNORS BROS. Limited, Black's Harbor (N.B.)

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS

Compagnie de Publication des marchands détaillants
du Canada, Limitée,

Téléphone Est 1184 et Est 1185.

MONTREAL.

Bureau de Montréal: 80 rue Saint-Denis.

ABONNEMENT { Montréal et Banlieue . . \$2.50 } PAR AN.
{ Canada et Etats-Unis . \$2.00 }
{ Union Postale, fra . . 20.00 }

Circulation fusionnée { LE PRIX COURANT
Le Journal des Marchands détaillants
Liqueurs et Tabacs
Tissus et Nouveautés

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.
A moins d'avis contraire par écrit, adressé directement à nos bureaux, quinze jours au moins avant la date d'expiration l'abonnement est continué de plein droit.

Toute année commencée est due en entier.
L'abonnement ne cesse pas tant que les arrérages ne sont pas payés.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait payable au pair à Montréal.

Chèques, mandats, bons de Poste doivent être faits payables à l'ordre du Prix Courant.

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit:
"LE PRIX COURANT", Montréal.

Fondé en 1887

LE PRIX COURANT, vendredi 26 octobre 1917

Vol. XXX—No 43

UNE MESURE IMPOSSIBLE

Il est rumeur que le Contrôleur des Vivres est en train de projeter un embargo sur les céréales en boîtes et probablement sur tous les articles de conserve. Apparemment l'idée du contrôleur des vivres est qu'un tel embargo aurait pour effet une économie, non seulement dans le coût de la mise en boîtes, mais aussi dans les prix supposés plus bas auxquels ces marchandises se vendraient en vrac. Il est malaisé de croire qu'une sérieuse considération de cette matière aurait pour résultat une action d'un aussi mauvais jugement.

Des années d'expérience, le résultat d'une pratique soigneuse et désintéressée, le jugement du public, tout s'est montré en faveur des marchandises en boîtes. Nul ne peut mettre en doute que les méthodes modernes de commercer ont marqué un progrès sur les systèmes de l'ancien temps, et le plus gros progrès du commerce moderne a été l'introduction de méthodes sanitaires pour la manutention des marchandises, et ces méthodes sanitaires sont incontestablement représentées par l'emballage et la mise en boîtes.

Le jugement du public, basé sur une longue expérience, ne peut être que sûr, or il s'est déclaré formellement en faveur des articles en boîtes. Les grosses corporations ne se sont pas appliquées à découvrir et à employer des systèmes compliqués pour la mise en boîtes des marchandises sans avoir jugé que la demande du public existait pour ces articles.

De plus, il a été démontré que le retour à l'ancien système des marchandises en vrac n'aurait pour résultat, aucune économie. Il est certain qu'un tel recul ne représenterait pas une épargne proportionnelle et suffisante pour justifier les désavantages qu'il entraînerait.

Les marchandises en vrac, encore que correctes si livrées convenablement du producteur au consommateur, sont sujettes à toutes les formes de contamina-

tion, à la poussière et aux germes de maladie et aux influences destructives des changements atmosphériques. Quel serait le profit, si pour économiser le coût d'une boîte en carton, on assumait la perte d'un baril ou d'une partie d'une marchandise en vrac exposée à tous les contingents extérieurs?

Où serait le profit d'économiser un élément infinitésimal du coût d'achat, pour en perdre le double ou le triple par une pesée erronée? Il a été prouvé maintes et maintes fois que peu d'épiceries pouvaient peser 20 livres de marchandises en vrac, en vingt livres séparées dans la précipitation courante des affaires, sans souffrir de pertes.

On a reconnu aussi que le développement des emballages scellés avec le maintien des hautes qualités, par les manufacturiers par peur de la concurrence, a été un des moyens les plus efficaces d'assurer et de conserver les meilleures qualités qu'il soit possible d'obtenir. Supprimer les marchandises emballées, avec la qualité améliorée que le sceau hermétique garantit, serait un des plus sûrs moyens d'arrêter le maintien de cette haute qualité.

Qu'y aurait-il à gagner si un tel mouvement était mis en pratique? Il est difficile de le dire. Les gens qui veulent des marchandises en vrac et qui croient faire ainsi des économies, peuvent se procurer quand bon leur semble de telles marchandises. Mais, il y a aussi quantité d'autres personnes qui croient fermement que l'économie est dans l'autre manière d'acheter. Nombre de marchands ont reconnu par expérience que pour eux aussi l'emballage était le meilleur mode de vente dans la plupart des cas. Pourquoi alors changer un état de choses qui ne profiterait à aucune des personnes concernées?

Il est impossible de concevoir qu'une telle action puisse être prise. On ne peut imaginer que le Contrô-



LE TABAC NOIR A CHIQUER

Black Watch

Augmente sans cesse en popularité: Recommandez-le.



leur des Vivres prendra une semblable décision, sans les plus sérieuses considérations et sans avoir consulté les commerçants d'expérience qui fourniront l'évidence de l'avantage de cette méthode.

Les progrès dans l'art commercial sont si difficiles à effectuer, il est tellement plus aisé de permettre le recul que d'encourager le progrès, qu'une action de ce genre aurait tôt fait de devenir pour le peuple canadien une véritable calamité.

EMBARGO LEVE SUR LES LEGUMES EN CONSERVE

Les légumes en conserve peuvent à présent être vendus sans restriction dans toutes les parties du Canada. Un avis du Bureau du Contrôleur des Vivres annonce que l'embargo du 24 août sur la vente et l'achat des pois, fèves, tomates, betteraves, céleri, blé-d'Inde, épinards, etc., en conserves a été levé.

La levée de l'embargo s'applique aux trois provinces maritimes, Ontario, Québec et Colombie Anglaise. Dans les trois provinces des Prairies la prohibition avait été levée il y a déjà quelque temps. L'avis du contrôleur ajoute que cet embargo a été efficace en stimulant la consommation de légumes frais et en augmentant la quantité de légumes en conserve pour la prochaine saison.

L'OLEOMARGARINE EST INTRODUITE AU CANADA

Le dictateur des vivres, ayant considéré que ce serait une injustice pour les producteurs de fixer arbitrairement le prix du beurre, a remédié autrement à la difficulté; il a recommandé au gouvernement de permettre la fabrication et l'importation de l'oléomargarine en Canada.

Le gouvernement s'est rendu à sa demande et a décrété, par un arrêté ministériel, qu'à partir du 14 novembre prochain, la fabrication de l'oléomargarine et son importation dans ce pays seront permises.

On devra se procurer un permis du dictateur des vivres, pour fabriquer de l'oléomargarine. Elle sera fabriquée sous le contrôle du gouvernement et celle qui sera importée devra aussi être fabriquée sous le contrôle du gouvernement, dans le pays d'où elle viendra.

LA PRODUCTION DU RIZ DES ETATS-UNIS

La production de riz des Etats-Unis pour 1914-15 s'élevait à \$1,064,205,000 livres avec une consommation par tête de 11.34 livres. Eu 1916-1917, ces chiffres étaient portés à 1,831,590,000 livres, avec une consommation de 17.33 par livre.

Cette augmentation de consommation du riz est certainement attribuable aux prix élevés des pommes de terre et du blé.

La récolte de riz de l'Inde pour l'an passé montrait une augmentation de 1,255,000 tonnes.

VOYAGE A NEW-YORK

Si vous projetez un voyage à New-York, essayez la nouvelle route océanique Grand-Tronc-Rutland. Deux trains par jour, départ de la gare Bonaventure à 8.55 du matin et à 8.05 heures du soir. Confort le plus moderne sur tous les trains. Pour billets et places réservées, adressez-vous à M. O. Dafoe, 122 rue Saint-Jacques, (coin Saint-François-Xavier), Montréal.

PAS DE POMMES DE TERRE CANADIENNES POUR L'ANGLETERRE

Lord Rhondda, le contrôleur des vivres anglais, a adressé au Haut Commissaire du Canada à Londres, un memorandum au sujet de l'importation des pommes de terre canadiennes au Royaume-Uni. Dans cette note, Lord Rhondda dit que, comme toutes les ressources disponibles seront requises pour maintenir l'approvisionnement des produits alimentaires essentiels tels que le blé, le bacon et le fromage, il est incapable d'arranger des facilités pour l'importation des pommes de terre canadiennes. On estime qu'il y aura, cette saison, dans le Royaume-Uni, un surplus d'environ un million de tonnes de pommes de terre au-dessus de la consommation normale.

Lord Rhondda suggère que le meilleur usage qu'on puisse faire du surplus des pommes de terre canadiennes serait de diriger la consommation sur ce produit afin d'économiser les céréales pour fins d'exportation en Angleterre.

LES COULEURS LUCAS FAITES A MONTREAL

La maison McArthur-Irwin Limited de Montréal, s'est assuré les droits de fabrication des couleurs sèches et de pulpe Lucas, au Canada, et fait à présent les couleurs Lucas à Montréal d'après les formules Lucas et dans les mêmes conditions que ces couleurs sont obtenues aux usines de Gibbsboro et de Chicago.

Les usines de couleurs sèches de McArthur, Irwin, Limited, jadis la Allan Muro Company, ont été complètement transformées suivant le plan Lucas et l'équipement le plus moderne et le plus perfectionné y a été ajouté. Une caractéristique importante de ces usines est le laboratoire consacré au contrôle chimique des matières premières entrant dans la production des couleurs et au travail analytique se rapportant à l'harmonisation et à la duplication des nuances.

M. Chester-A. Holkewig, autrefois assistant-surintendant et chimiste des couleurs des usines de couleurs sèches Lucas, à Gibbsboro, est à présent au service de la McArthur, Irwin et est en charge de la production.

CAMPAGNE DE PUBLICITE POUR POPULARISER LE POISSON

Une campagne énergique a été entreprise par le Bureau du Contrôleur des Vivres dans le but de populariser la consommation du poisson.

Actuellement, le plan de campagne embrasse seulement la province du Québec et une publicité intensive y serait faite ayant pour objet d'augmenter de façon notable la consommation du poisson. Si cette campagne donne des résultats, il est probable qu'elle sera étendue à toutes les autres provinces du Dominion. Notre province fut choisie pour la campagne initiale, parce qu'elle offre plus de facilités pour une distribution du produit que toute autre province. Le Comité en charge de cette campagne est composé comme suit:

J.-A. Paulhus, président du comité de publicité de l'Association Canadienne des Pêcheries; J.-J. Harpell, publiciste du Canadian Fisherman; John-M. Imrie, gérant de la Canadian Press Association, Inc.; et le Capt. F.-W. Wallace, secrétaire du Comité du Poisson du Bureau du Contrôleur.

LES RAPPORTS COMMERCIAUX ENTRE MANUFACTURIERS, MARCHANDS DE GROS ET DETAILLANTS

Extrait d'un discours fait par M. L. Sweet, des usines de produits chimiques Rumford.

“Lorsque je fus invité à prendre la parole à cette assemblée de la New-York Auxiliary, il fut suggéré par votre président que je dise quelque chose en ce qui concerne le travail de l'American Specialty Manufacturers' Association. C'est pourquoi j'inclus dans mes remarques quelque chose relatif à l'attitude du manufacturier de spécialités à l'égard du marchand de gros. Je crois d'ailleurs que ces deux sujets sont si intimement liés que l'on ne peut parler de l'un sans mentionner l'autre d'une façon préminente.

L'American Specialty Manufacturers' Association fut formée, comme les membres de l'Auxiliaire le savent, mais comme certains de nos hôtes l'ignorent peut-être, il y a huit ans, et l'objet principal de sa formation était que nous puissions, comme association, coopérer plus intelligemment avec les marchands de gros du pays, croyant qu'une meilleure distribution de nos produits devrait en être le résultat, et je pense sincèrement que l'organisation a accompli à un très haut degré, sa fonction dans cette voie.

La première chose que l'Association accomplit fut de garantir à tous marchands de gros les commandes prises par leurs vendeurs de spécialités, et à cette fin, un contrat fut formulé que l'Association soumit aux marchands de gros et qui fut trouvé mutuellement satisfaisant. Le manufacturier place sur chaque commande prise par son voyageur une étampe portant la légende: “Cette commande est garantie d'origine.” La commande portant cette étampe est reçue, croyons-nous, avec plus de confiance par le marchand de gros.

Le marchand de gros, de son côté, s'engage à livrer promptement toutes les commandes acceptées par lui portant cette légende, et si la commande n'est pas acceptable, à la retourner de suite au manufacturier. Si la commande est prouvée défectueuse, le manufacturier consent à payer au distributeur le profit qu'il était en droit d'attendre si la transaction avait été faite convenablement.

Sans aucun doute, notre Association a réussie à convaincre beaucoup de marchands détaillants qu'ils ne devraient pas donner de commandes à nos voyageurs s'ils n'ont pas l'intention d'en accepter la livraison. Il était de pratique par beaucoup de détaillants de donner des ordres à la légère, mais cette pratique a beaucoup diminuée depuis la formation de notre Association.

Cette pratique injustifiable de la part des marchands-détaillants, causait, on le conçoit, de grosses dépenses aux manufacturiers et aussi aux marchands de gros et nous espérons que cette pratique disparaîtra bientôt complètement.

Le travail de notre Association est un travail d'éducation. C'est un appel à la raison et aux méthodes loyales d'affaires. Nous demandons à nos voyageurs d'être honnêtes dans leur travail, nous demandons aux détaillants de ne donner de commandes que s'ils ont l'intention d'en accepter la livraison, et nous demandons aux marchands de gros de n'accepter nos commandes s'ils ont l'intention d'en faire livraison dans un

temps raisonnable. Certainement, nous ne demandons pas plus que ce que nous sommes en droit de demander et je suis sûr que vous êtes tous de mon avis.

L'Association, au demeurant, a d'autres champs d'activité et est intéressée spécialement dans la législation tant fédérale que d'état. Beaucoup de lois ont paru au manufacturier n'avoir été passées que pour l'irriter, et il a été très difficile de découvrir quelle valeur de telles lois avaient au point de vue intérêt public. Notre Association, de toutes manières s'est efforcée de travailler à l'unification des lois d'Etat et des lois Fédérales.

L'attitude officielle de l'Association des Manufacturiers Américains de Spécialités vis-à-vis des épiciers en gros et en détail a toujours été faite d'un sentiment d'amitié, de justice et de loyauté. L'Association reconnaît le principe général que le mode de distribution des produits alimentaires le plus économique ne peut être obtenu que par l'épicier en gros et l'épicier au détail. Il est absolument vrai que pendant ces dernières années, une grande évolution économique s'est produite dans le commerce d'épicerie et que maintenant les intermédiaires de distribution ont atteint plus ou moins d'importance, mais, de toutes façons, l'American Specialty Manufacturers' Association, en tant qu'association, reconnaît en principe général, la nécessité et la valeur économiques du marchand de gros.”

UN NOUVEL USAGE POUR LE COBALT

Cette découverte est d'un grand intérêt pour le Canada, qui produit presque tout le Cobalt employé.

On s'intéresse universellement à la découverte d'un acier à outils; il vaut, dit-on, par sa durabilité et sa résistance, l'acier à haute vitesse; et le tungsten, que l'on obtient toujours difficilement, n'en est pas un alliage. Le “Cobalt-erom”, nom que porte le nouvel acier, est fabriqué en ajoutant du cobalt à l'acier chrome-carbone. Les expériences, faites avec le nouvel alliage, dans plusieurs travaux importants en Angleterre, ont démontré qu'il est particulièrement adaptable à la fabrication de perçoirs mécaniques, vrilles, alésoirs, tarauds, polissoirs, bronze à canons, laitons, étampes et découpoirs à grande résistance, tours à pointes, valves d'aéroplanes et d'automobiles, poinçons de toutes descriptions et instruments qui doivent résister au frottement.

L'Allemagne et la Nouvelle-Calédonie fournissaient autrefois le monde de cobalt; mais depuis la découverte des minerais argentifères de cobalt à Cobalt, Ontario, cette province en a approvisionné les marchés du monde. Les minerais et les concentrés de cette région renferment de 4 à 10 pour cent de cobalt, 2 à 8 pour cent d'arsenic, et de 500 à 3,000 onces d'argent par tonne.

VOYAGES CIRCULAIRES D'HIVER

Si vous vous proposez de faire un tour cette saison en Californie, à la Nouvelle-Orléans, en Floride ou en quelque autre des nombreuses places du Sud, consultez M. O. Dafoe, 122 rue Saint-Jacques, (coin Saint-François-Xavier), Montréal, pour plus amples informations, tarifs, places réservées, etc.

Des tarifs spéciaux sont à présent en vigueur via Grand-Trunk Railway System, avec facilités d'arrêts.

Huile Propre et Magasin Propre



Modèle de l'appareil de cave pour le pétrole

Vous pouvez avoir les deux d'une façon permanente quand vous avez en stock votre huile et la vendez au moyen du Système BOWSER pour l'emmagasinage de l'huile.

Le Système Bowser permet de faire un bon bénéfice sur l'huile, arrête les pertes, met l'huile à l'abri de la poussière, de la diminution de volume et de la détérioration et assure un mesurage exact. Il élimine aussi les dangers d'incendie dus aux planchers imbibés d'huile et empêche les dommages aux denrées alimentaires.

Vous ferez un commerce meilleur et plus satisfaisant qu'actuellement avec le

Système

BOWSER

ESTABLISHED 1885

Pour l'Emmagasinage de l'Huile

Des systèmes Bowser sont faits pour toutes les capacités et tous les besoins. Il n'entre dans leur construction que des matériaux de choix et de la main-d'oeuvre experte; ils sont de longue durée et parfaits dans tous leurs détails.

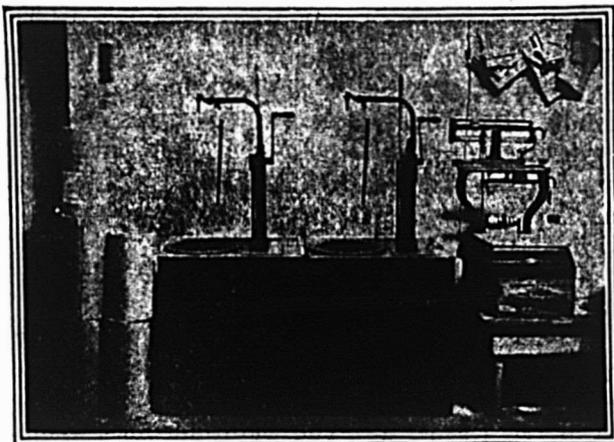
Dites-nous aujourd'hui ce dont vous avez besoin.

S. F. BOWSER & CO., Inc.

TORONTO (ONT.)

BUREAUX DE VENTES DANS
TOUS LES CENTRES

REPRESENTANTS
PARTOUT



Modèle des appareils du rez-de-chaussée

"UN BOWSER EST CONSTRUIT POUR REpondre A CHAQUE BESOIN"

L'IMMIGRATION APRES LA GUERRE

Nous n'avons aucun précédent comparable à la guerre actuelle, ni à la situation mondiale qui en suivra la fin. Il est donc difficile de prévoir quel sera son effet sur le commerce d'après-guerre et surtout sur l'immigration.

L'orientation de la politique des gouvernements canadiens, fédéral et provinciaux, devra donc dépendre beaucoup du déroulement des événements. Si, comme plusieurs le supposent, un flot de population se dirige de l'Europe vers l'Amérique, les gouvernements seront tenus de mettre un frein au mouvement au lieu de l'encourager.

Pour nous, nous n'anticipons pas une immense immigration après la guerre; si le contraire a lieu, il est à redouter que parmi ces gens il y ait une classe, toujours trop nombreuse, d'individus non désirables. Mais, nous croyons qu'"après" plus qu'"avant" la guerre nous devons rechercher et encourager une immigration désirable.

Il reste donc à savoir quelles mesures à prendre pour obtenir celle-ci.

Nul doute que nous devons favoriser d'abord celui qui voudra s'établir sur une terre pour la cultiver. Les produits de la terre sont la principale source et le fondement de toute richesse. Donc le premier but de toute politique gouvernementale en fait d'immigration devrait être le développement de nos ressources agricoles.

La plupart des immigrants de la classe agricole recherchent un homestead, ou une ferme qu'ils peuvent acquérir à un prix nominal. C'est sur cette classe que nous devons le plus compter pour développer nos ressources agricoles.

Pour nous procurer de tels immigrants, nous croyons que l'on devrait diviser équitablement entre les provinces une grande partie des fonds dépensés par le gouvernement du Dominion en immigration, argent qui serait administré par les provinces, suivant un plan que chaque gouvernement provincial jugerait le mieux adapté à ses conditions particulières. Mais chaque province rendrait compte de ses dépenses de ce chef au gouvernement fédéral.

La province se servirait des meilleurs moyens à sa disposition pour attirer chez elle une bonne classe d'immigrants.

Nous sommes contre l'idée de payer les frais de passage des immigrants: une telle manière d'agir encourage une classe d'individus dont l'absence est préférable; mais il serait bon de dépenser de l'argent pour recevoir les arrivants et leur aider à s'établir.

Quant aux terres à livrer à la culture par ces nouveau-venus, il faudra les faire examiner, afin de ne céder pour les fins agricoles que celles qui le méritent. L'examen devra porter sur tout ce qui est nécessaire et de nature à favoriser le succès du cultivateur. Faute de telles précautions dans le passé, on trouve aujourd'hui que des centaines de fermes auraient dû être laissées sous bois, car les propriétaires, après des années de rude labeur, en retirent à peine ce qui est nécessaire à leur existence.

Nous avons parlé d'aider l'immigrant. On peut l'assister avant tout en défrichant sa terre ou en lui aidant à la défricher. Des hommes expérimentés peuvent aujourd'hui, en se servant de machines et d'appareils modernes, enlever les obstacles à peu de frais. Des

équipes de colons, dirigées par des experts du gouvernement, pourraient être employées au travail de l'arrachage des souches. On pourrait aussi occuper pendant quelque temps, au travail des routes, ceux des colons qui ont besoin d'aide pécuniaire.

Nous ne pensons pas que l'achat par le gouvernement de fermes soi-disant améliorées, pour les revendre aux immigrants, soit de bonne politique. Plusieurs d'entre elles sont des terres épuisées, sur lesquelles un nouveau colon inaccoutumé au pays et au climat peut à peine se faire une existence. En général, une telle manière d'agir consiste simplement à déplacer un cultivateur pour le remplacer par un autre moins expérimenté. Il serait peut-être bon d'établir un bureau du gouvernement, qui fournirait des renseignements sur les terres améliorées, mais il serait préférable de laisser aux particuliers l'achat et la vente. Cependant les fonctionnaires de l'immigration devraient fortement conseiller aux acheteurs de ne pas se presser. Les immigrants auraient tout à gagner en s'engageant une année ou deux pour travailler sur les fermes, et se familiariser avec le mode de cultiver et pour s'acclimater, avant de se mettre à leur compte. Il est possible qu'une telle façon d'agir ne convienne pas à tous, mais il vaut mieux s'exposer à perdre un acquéreur quelconque que d'encourir la critique et le dénigrement de ceux qui ne réussissent pas et qui jettent le blâme sur la province.

Pour résumer les principaux points de vue du sujet de l'immigration, nous suggérons ce qui suit :

Une aide financière à la province par le gouvernement du Dominion pour les fins de l'immigration.

Un choix judicieux et direct d'émigrants des Îles Britanniques, des Pays-Bas et des pays scandinaves, par des agents qualifiés.

Une mise à part de terres du gouvernement propres à la culture, et l'acquisition, en cas de nécessité, de terres incultes appartenant aux particuliers.

La préparation de plans de développements ruraux qui classeront et disposeront des fermes d'une superficie raisonnable, tout en tenant compte des aspects physiques, des facilités de transport, et d'exploitation économique, de l'accès aux grandes routes, des rapports sociaux, etc.

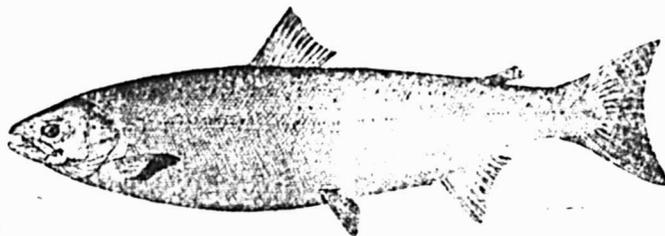
La concession gratuite de terres à des colons de bonne foi, subordonnée aux améliorations à y apporter, à l'occupation constante, etc., le titre de possession ne devant être accordé que lorsque les conditions auront été remplies.

L'engagement des colons pauvres, pendant une ou deux années, moyennant salaires raisonnables, pour défricher des terres, construire des routes, etc., sous la direction d'un contremaître expérimenté du gouvernement.

EXCUSES

Nous nous excusons auprès de nos lecteurs et annonceurs du retard d'un jour apporté à la livraison du "Prix Courant" cette semaine; la chose est due à la grève des pressiers.

Le 30
Octobre



Le 30
Octobre

Sera le Jour du

P O I S S O N

N'oubliez pas cette date qui marquera dans les annales du commerce du **POISSON** et donnera une impulsion remarquable à cette ligne de votre commerce.

Pour vos besoins de **POISSONS** de toutes espèces adressez-vous à nous. Nos approvisionnements sont sans cesse renouvelés et de première qualité.

Poissons de mer et d'eau douce. Tout ce que votre clientèle peut demander en fait de poisson.

LA COMPAGNIE D. HATTON
MONTREAL

FONDEE EN 1874

Le Marché de l'Alimentation

LE MARCHÉ LOCAL DU GRAIN

Du fait de la hausse des avoines sur les marchés de Chicago et de Winnipeg, un sentiment plus fort a prévalu sur le marché local et les prix ont monté aux niveaux suivants:

Avoine No 2 de l'Ouest Canadien	0,78
Avoine No 3 de l'Ouest Canadien	0.761/2
Avoine Extra No 1, d'alimentation	0.761/2
Avoine No 1 d'alimentation	0.751/2
Avone No 2 d'alimentation	0.741/2
Avoine d'Ontario et Québec No 2 blanche	0.72
Avoine d'Ontario et Québec No 3 blanche	0.71

le boisseau, ex-magasin.
L'orge du Manitoba No 4 en lots de chars était cotée à \$1.30 et l'orge rejetée et d'alimentation, à \$1.26. L'orge de malt de l'Ontario, se vendait \$1.31 le boisseau, ex-magasin.

LE MARCHÉ LOCAL DE LA FARINE

Le marché local de la farine n'a subi guère de changement cette semaine. La demande de la part des acheteurs locaux et de la campagne a été importante pour farine de blé de printemps, et un bon volume d'affaires a été enregistré, tant pour livraison immédiate que pour envoi dans les 30 jours. Nous cotons:

Farine de blé du printemps:

Premières Patentes	\$11.60
Secondes Patentes	11.10
Fortes à boulangers	10.90

le baril en sacs.
La demande pour farine de blé d'hiver a été également meilleure et de bonnes affaires ont été faites en patentes à 90 pour cent de \$10.70 à \$11.00 le baril en bois, et de \$5.20 à \$5.35 le sac, et en lots de chars de \$10.00 à \$10.25 le baril, en sacs,

LES OEUFS

Nous cotons les prix comme suit:

Oeufs strictement frais 53c à 54c
Oeufs stock de choix 47c à 48c
Oeufs mirés no 1 43c à 44c
Oeufs mirés no 2 40c à 41c

LES PRODUITS DE L'ERABLE

La demande pour les produits de l'érable n'est pas très considérable, néanmoins, les prix sont en hausse légère du fait de la faiblesse des approvisionnements sur place.

Nous cotons les prix comme suit:

Boîtes de 13 livres	
Sirup, choix extra	\$1.70 à \$1.80
Sirup, de choix	\$1.55 à \$1.65
Sirup, bonne qualité	\$1.40 à \$1.50
Sirup, qualités inférieures	\$1.25 à \$1.30
Sucre d'érable, la livre	0.141/2 à 0.151/2

LES FEVES

Le commerce des fèves est calme, acheteurs et vendeurs étant indécis sur les prix. Nous cotons:

Fèves triées, 3 livres		
Canadiennes	0.00	9.00
Fèves triées, 5 livres	0.00	8.50
Fèves Rangoon	7.50	7.75
Fèves Yellow Eye (oeil jaune)	7.00	7.25

LE MARCHÉ A PROVISION

Il y a eu baisse cette semaine sur le porc et des ventes ont été faites en lots de chars de \$17.00 à \$17.50 les 100 livres pesées hors chars. En sympathie avec cette baisse, il y a eu aussi un plus faible sentiment pour porc apprêté et des ventes d'animaux fraîchement tués des abattoirs se sont faites dans le gros de \$25.50 à \$26.00 les 100 livres.

LES JAMBONS ET BACONS

L'augmentation du prix du porc a entraîné l'augmentation de toutes les lignes de viandes fumées et séchées. La demande

continue à être bonne en dépit des prix excessifs. Nous cotons:

Jambons, 8 à 10 livres	0.32	0.33
Jambons, 12 à 15 livres	0.31	0.32
Jambons poids lourds	0.30	0.31
Jambon bouilli, la livre	0.00	0.44
Bacon pour breakfast	0.40	0.41
Bacon de choix Windsor	0.42	0.43
Bacon Windsor dé-sossé	0.44	0.45

LE SAINDOUX

Il y a une hausse sur le saindoux, cette semaine, et des prix plus élevés encore sont à prévoir prochainement. Il y a eu une bonne demande pour saindoux pur et un commerce actif s'est fait dans le gros de 27 1/2c à 28c la livre en seaux en bois de 20 livres.

Le saindoux composé se vend 25c à 26c.

BEURRE ET FROMAGE

Le sentiment est très ferme sur le marché du beurre et les affaires sont bonnes avec hausse légère des prix. Nous cotons:

Beurre de crèmerie supérieur	0.46	0.46 1/8
Beurre de crèmerie fin	0.45	0.45 1/2
Beurre de ferme supérieur	0.39	0.40
Beurre de ferme fin	0.38	0.38 1/2
Beurre de qualités inférieures	0.37	0.37 1/2

Sur le marché au fromage, les prix se maintiennent et la commission continue à payer les prix suivants:

Fromage No 1	0.21 3/4
Fromage No 2	0.21 1/4
Fromage No 3	0.20 3/4

LE PRIX DU SUCRE

En raison de la décision du contrôleur des vivres Hoover, des Etats-Unis, qui a fixé le prix du sucre de betterave à \$7.25 le cent livres, il est très probable que le prix du sucre de canne va baisser considérablement dès l'arrivée de

la nouvelle récolte sur le marché; Le sucre de betterave granulé est présentement coté à \$7.25 pendant que la cotation du marché pour le sucre granulé de canne est de \$8.35 ou \$1.10 de plus le cent livres que le sucre de betterave. L'augmentation du prix du sucre de canne est dû au manque de la récolte à Cuba la saison dernière. C'est après consultation avec les producteurs que M. Hoover a fixé le prix du sucre de la prochaine récolte.

Présentement, à New-York, la situation relative à l'approvisionnement du sucre s'améliore quelque peu et d'ici quelques jours le marché sera amplement approvisionné. Depuis 1914 la production du sucre a diminué de 18,300,000 à 16,500 000. C'est une réduction de 1,800,0040 tonnes en trois ans.

Le prix du sucre au Canada aujourd'hui est de 9 cents la livre alors qu'aux Etats-Unis on le vend \$8.35, soit une fraction de cent meilleur marché. La différence dans le prix est attribuée aux charges additionnelles pour le transport, mais ces prix diminueront sensiblement avec l'arrivée de la prochaine récolte qui ne saurait maintenant tarder.

LES NOIX DU BRESIL SONT COTEES PLUS BAS.

Les marchands de gros sont d'avis que les noix du Brésil de 14c à 15c la livre sont bon marché. La tendance dans la plupart des lignes de noix est toujours à des prix plus fermes. Les difficultés d'envoi des marchés primaires ne font qu'augmenter et les ennuis de récolte ont eu aussi leur effet. Les amandes écallées coûtent à présent de 44c à 45c la livre. Les noix de coco disséquées sont de 32 à 34c la livre.

LES POMMES DE TERRE

Les correspondants du bureau du contrôleur des vivres rapportent les prix suivants (en gros) pour les pommes de terre par sac de 90 livres.

- Toronto: Ontario, \$1.70 à \$1.75.
- Montréal: Québec, et Ontario, \$2; New-Brunswick, \$2.25.
- Ottawa: Ontario et l'Ile du Prince-Edouard, \$2.00.
- Québec: Québec, \$2.00 à \$2.25.
- Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, Delawares, \$2.00 à \$2.30;

le du Prince-Edouard McIntyres, \$2.00.

Halifax: Pommes de terre locales, \$1.75.

Buffalo: Pommes de terre blanches de l'Ouest, \$2.50; Etat de New-York, \$2.35.

Prix payés aux cultivateurs : Ile du Prince-Edouard, \$1.30; Nouvelle-Ecosse, pas de changements.

FRUITS SECS

Grande rareté des pommes évaporées.

Les pommes séchées seront d'un approvisionnement extrêmement rare. Les "packers" de pommes séchées font rapport qu'ils ne peuvent obtenir le fruit dont ils ont besoin pour la production de leurs marchandises.

Comme résultat de cette rareté, la demande ira naturellement aux pêches sèches et aux poires évaporées comme étant les meilleurs succédanés pour les pommes. Les prunes sont d'un marché très ferme et les grosses prunes font prime.

On rapporte que la récolte de prunes de l'Oregon est pauvre. Les dattes Hallowee sont cotées à 24c la livre. Les raisins Malaga, boîte de 22 livres, 3 crown cluster, sont à \$3.35, les 4-crown cluster à \$3.75 et les 6-crown cluster à \$4.00 Les Muscatels 2-crown sont à 0.11.

MELASSES

Les prix de la mélasse sont les suivants pour Fancy, dans l'Ile de Montréal:

- Puncheons 0.83
 - Barils 0.86
 - 1/2 Barils 0.88
- Trois sous de moins pour territoires en dehors.

RIZ — TAPIOCA

Le riz a tendance à des cota-

tions plus fermes.

Les prix sont:

"Texas" Carolina, par

100 livres950	9.90
Patna		9.40
Siam (fancy)		8.40
Rangoon "B"		7.88
Tapioca, la livre.015	0.16

LE THE

Les prix du thé se maintiennent fermes aux cours suivants:

	la livre	
Pekoe, Souchongs.	0.42	0.45
Pekoe.	0.47	0.50
OrangePekoes.	0.49	0.51

CAFE — CACAO

Les cafés sont aussi en ferme position. Nous cotons:

	la livre	
Bogotas	0.28	0.32
Jamaïque	0.23	0.25
Java	0.33	0.40
Maracaïbo.	0.23	0.24
Mexicain,	0.28	0.29
Mocha	0.34	0.37
Rio	0.19 1/2	0.20
Santos Bourbon	0.24	0.25
Santos	0.23	0.24
Cacao, en vrac (pur).	0.30	0.35
Cacao en vrac (sucré).	0.16	0.25

LE POISSON

Le poisson est en excellente demande et ce mouvement est dû en partie à la campagne de publicité dont il est l'objet et aux jours maigres. Nous cotons:

Haddies	0.11	0.12
Kippers, la boîte 40-50	\$	2.25
Hareng salé, par baril		11.00
Saumon (Labrador), par baril)		22.00
Homards, moyens et gros la livre		0.40
Halibut	0.19	0.20
Haddock, la livre	0.07	0.08
Maquereau		0.12
Morue	0.15	0.18
Doré		0.15
Truite de lac	0.14	0.15

WHITE HORSE

SCOTCH

Le Premier Scotch Whiskey du Monde

EN VENTE PARTOUT

LA BANQUE MOLSONS

Incorporée par Acte du Parlement en 1855

Capital versé \$4,000,000
Fonds de réserve 4,800,000
Siège Social Montréal

A part de ses 98 branches au Canada la Banque Molsons a des agents et des représentants dans la plupart des principales cités des différentes parties du globe, offrant ainsi à ses clients toutes les facilités de transactions dans toutes les contrées du monde.

EDWARD C. PRATT, gérant général.

LA BANQUE NATIONALE

FONDÉE EN 1860

Capital autorisé \$5,000,000
Capital versé 2,000,000
Réserves 2,000,000

Notre service de billets circulaires pour voyageurs "Travellers Cheques" a donné satisfaction à tous nos clients; nous invitons le public à se prévaloir des avantages que nous offrons.

Notre bureau de Paris,

14 RUE AUBER

est très propice aux voyageurs canadiens qui visitent l'Europe.

Nous effectuons les virements de fonds, les remboursements, les encaissements, les crédits commerciaux en Europe, aux Etats-Unis et au Canada aux plus bas taux.

Nova Scotia Steel & Coal Co.,

LIMITED

MANUFACTURIERS

ACIER en BARRES MARCHAND, MACHINERIE à ROUES, TRANSMISSIONS en ACIER COMPRIME POLI, TOLES D'ACIER jusqu'à 48 pouces de large, RAILS en "T" de 12, 18, 28 et 40 livres à la verge, ECLISSES, ESSIEUX DE CHARS DE CHEMINS DE FER.

GROSSES PIECES DE FORGE, UNE SPECIALITE

Mines de Fer--Wabana, Terrebonne.--Mines de charbon. Hauts-Fourneaux, Fours à Réverbère à Sydney Mines, N.-E.—Laminoirs, Forges et Ateliers de Finissage à New-Glasgow (N.-E.).

Bureau Principal: New Glasgow (N.-E.)

**SAVOIR FAIRE SES ACHATS EST UN
GROS AGENT DE SUCCES
DANS LE COMMERCE.**

En consultant les annonces qui figurent dans le "PRIX COURANT" vous obtenez les adresses des meilleurs maisons où vous approvisionner au mieux de vos intérêts.

BANQUE PROVINCIALE

DU CANADA

CAPITAL AUTORISE \$2,000,000
CAPITAL VERSE ET RESERVE (au 31 déc. 1916) 1,700,000
82 Succursales dans les Provinces du Québec, de l'Ontario et du Nouveau Brunswick.

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Président: M. H. LAPORTE, de la maison Laporte Martin, limitée, administrateur du Crédit foncier franco-canadien.

Vice-Président: W-F. CARSLY, capitaliste.

Vice-Président: TANCREDE BIENVENU, administrateur Lake of the Woods Milling Co., limited.

M. G-M BOSWORTH, vice-président "Canadian Pacific Railway Co."

L'Hon. ALPHONSE RACINE, conseiller législatif, président de la maison de gros Alphonse Racine limitée.

M. L-J-O BEAUCHEMIN, de la Librairie Beauchemin limitée.

M. M. CHEVALIER, directeur général Crédit foncier franco-canadien.

BUREAU DE CONTROLE

(Commissaires-censeurs)

Président: l'hon. sir ALEXANDRE LACOSTE, C.R., ex-juge en chef de la cour du banc du roi.

Vice-Président: Docteur E-P LACHAPPELLE, administrateur du Crédit foncier franco-canadien.

L'HON. N. PERODEAU, N. P., Ministre sans portefeuille dans le gouvernement de Québec.

BUREAU-CHEF

Directeur-général, M. TANCREDE BIENVENU.

Secrétaire, M.J.-A TURCOT

Inspecteur en Chef,

Chef Département de Crédit,

M.-M. LAROSE,

M. C.-A. ROY

Inspecteur,

M. ALEX. BOYER

BANQUE D'HOCHELAGA

Fondée en 1874.

Capital autorisé \$10,000,000
Capital versé et fonds de réserve 7,700,000
Total de l'actif 44,500,000

DIRECTEURS :

Messieurs J.-A. Vaillancourt, président;

l'hon. F.-L. Béique, vice-président;

A. Turcotte, E.-H. Lemay, l'hon. J.-M.

Wilson, A.-A. Larocque et A.-W. Bon-

ner.

Beaudry Lemay, gérant général;

Yvon Lamarre, inspecteur.

SIEGE SOCIAL: MONTREAL (112 rue St-Jacques)

Bureau Principal: 95 rue St-Jacques

F.-G. Leduc, gérant.

187 Succursales et Agences au Canada

42 Bureaux de Quartiers.

Tout dépôt D'UN DOLLAR ou plus ouvre un compte à la Banque sur lequel est payé deux fois par année un intérêt au taux de 3% l'an.

La Banque émet des LETTRES DE CREDIT CIRCULAIRES et MANDATS pour les voyageurs, ouvre des CREDITS COMMERCIAUX, achète des traites sur les pays étrangers, vend des chèques et fait des PAIEMENTS TELEGRAPHIQUES sur les principales villes du monde; prend un soin spécial des encaissements qui lui sont confiés, et fait remise promptement au plus bas taux de change.

FINANCES

L'EMPRUNT DE GUERRE CANADIEN

L'organisation pour en assurer le succès marche rondement — La sollicitation des fonds.

La campagne officielle pour la souscription de \$150,000,000 à l'Emprunt de guerre de la Victoire ne commencera que dans une vingtaine de jours, cependant, les chefs de l'organisation de langue française comme celle de langue anglaise, ont déjà accompli une vaste somme de travail préliminaire pour assurer le succès de l'emprunt à Montréal et pour conserver à la métropole le titre qu'elle s'est acquis dans les souscriptions passées au profit des oeuvres de guerre. Cette fois, il y a pourtant une différence. Le souscripteur ne donnera rien; on lui demandera seulement de prêter au gouvernement, moyennant un intérêt très rémunérateur, l'argent nécessaire à la vie économique du pays. La prospérité, on pourrait dire, l'existence même d'un si grand nombre de nos industries dépend du succès de cet emprunt, que tous les citoyens devront faire un effort pour que les souscriptions atteignent le total désiré.

En ce moment l'organisation bat son plein. Le comité canadien-français a ouvert ses bureaux dans l'édifice Duluth, tandis que nos compatriotes de langue anglaise se sont installés dans l'édifice de la Dominion Express; leurs différents comités occupent trois étages de cet important édifice. Le comité exécutif du Dominion à Montréal, (chambre 501) se compose de MM. J.-M. Mackie, président; Edwin Hanson, R.-A. Stevenson, R.-T. Leclerc, A.-H.-B. Mackenzie, trésorier et J.-A.-M. Queston, assistant-secrétaire. MM. Mackie, Hanson et Mackenzie forment le comité des Finances. Sir Lomer Gouin est président honoraire pour toute la province du Québec.

On a organisé un comité séparé pour l'île de Montréal et l'île Jésus, avec Lord Shaughnessy comme président honoraire. — La section canadienne-française, sous la présidence de M. Joseph Quintal, est composée de l'honorable J.-M. Wilson et du général Labelle, vice-présidents et de MM. L.-G. Beaubien, O.-S. Perreault, F.-E. Fontaine, Raoul Grothé et J.-A. Beaudry. M. J.-W. McConnell a été nommé président de la section anglaise et MM. J.-W. Ross et P.-P. Cowans, vice-présidents. Le conseil exécutif des canadiens-anglais se composera de MM. H.-W. Beauclerk, H.-R. Drummond, F.-P. Jones, E.-W. Beatty, W.-M. Birks, W. MacMaster, W.-A. Black et Geo. Montgomery, C.-R., assisté d'un comité de 150 hommes d'affaires en vue. Le comité des Finances, sous la présidence de M. H.-R. Drummond, comprendra encore MM. W. MacMaster, W.-M. Birks et J.-W. Ross avec Gordon-W. Scott comme secrétaire.

La sollicitation des fonds se fera au moyen d'équipes dirigées par une vingtaine de capitaines de langue française et autant de langue anglaise; on distribuera aux membres de ces équipes sur des cartes spéciales, les noms d'environ 35,000 souscripteurs probables. La population féminine de Montréal sera sollicitée par dix équipes de femmes, dont l'organisation n'est pas encore terminée; Lady Meredith ainsi que Mesdames Ar-

thur Drummond et R.-A.-P. Greenshields en auront la direction. Afin de faciliter autant que possible le travail des solliciteurs, la compagnie du Téléphone Bell s'est engagée à procurer à ceux-ci, chacun sur une carte séparée, les noms de tous les abonnés du téléphone publiés dans son livre-index. On ajoutera encore à ces noms, ceux des souscripteurs au Fonds Patriotique et à la Croix-Rouge.

Le reste de la province a été confié à M. A.-P. Frigon, représentant l'élément français et à M. E.-A. MacNutt, l'élément anglais; leur comité a son bureau à la chambre 503 dans l'édifice de la Dominion Express. Ces messieurs travailleront de concert avec les comités établis dans chaque comté sous la présidence d'un citoyen de langue française et d'un autre de langue anglaise. MM. H. Hudon et James Peters s'occuperont de la publicité en dehors de l'île de Montréal. Cette partie de l'organisation est très importante, surtout si l'on considère que ceux qui en auront la charge auront à solliciter une population de près d'un million et demi.

M. R.-N. Watt, président du comité des Employés, (chambre 312), est actuellement à prendre des dispositions pour faciliter aux employés de certaines compagnies l'achat de bons d'après un système de paiement par versements, effectués dans une période de dix ou douze mois. La compagnie fera d'abord les paiements aux dates indiquées par le gouvernement et remettra le bon à l'employé lorsque celui-ci aura terminé ses propres paiements. D'importantes sommes ont été souscrites de cette manière aux Etats-Unis et l'on s'attend à d'excellents résultats ici aussi parmi notre population ouvrière.

Un comité d'orateurs, composé d'une quarantaine de membres, se chargera d'expliquer aux ouvriers des usines le but et les avantages de l'Emprunt de la Victoire. M. J.-W. Ross, assisté de MM. R.-C. Holden et A.-D. Anderson s'occuperont du travail de bureau, de la comptabilité, des compilations, etc. Plusieurs personnes ont offert leurs services gratuitement pour leur aider et une quarantaine de sténographes et filles de bureau ont déjà été offertes par certaines banques et autres institutions financières.

Comme le succès de la campagne dépend en grande partie de la publicité, on a organisé un comité local de première force pour compléter le travail du comité de Publicité du Dominion; M. J.-N. McKim en a été nommé le président et M. F.-J. Knox, le secrétaire-trésorier. Les autres membres de ce comité sont MM. F.-W. Stewart, Théodore Morgan, A. Dugal, E. Emery, J.-A. Beaudry, Emilien Daoust, W.-F. Steedman, F.-E. Fontaine, A. Dupuis, Warren-G. Brown, J.-S. Brierly, Eugène Tarte, J.-M. Gibbon, Raoul Clouthier, J.-D. Chesney, W.-H. Allworth, J.-A. Laporte, A. Abraham, et Frank Veitch.

La Montreal Publicity Association a promis tout son concours, tandis que l'Imperial Tobacco Co., et la Williams-Thomas Co., ont déjà fait des offres généreuses d'espace pour la pose d'affiches et de placards dans les rues. Plusieurs magasins ont encore offert d'annoncer l'emprunt dans les journaux de la métropole.

NOUVEAUX RECORDS

Les records obtenus pendant l'année dernière affirment de nouveau la position de la Sun Life of Canada comme la plus grande compagnie d'assurance sur la vie du Dominion.

Ses méthodes d'affaires loyales et progressives l'ont placée au premier rang pour les Nouvelles Affaires, le chiffre total des polices en vigueur, l'actif, les surplus de recettes, le surplus net, le revenu total, le revenu provenant des primes et les paiements aux assurés, chaque année.

**COMPAGNIE D'ASSURANCE
SUN LIFE OF CANADA**
SIÈGE SOCIAL - MONTRÉAL

Benoît & De Grosbois

COMPTABLES

Auditeurs et Liquidateurs

CHAMBRE 42

No 20, rue St-Jacques, Montréal
Téléphone Main 2617

l'Assurance Mont-Royal

Compagnie indépendante (Incendie)

BUREAUX: EDIFICE LEWIS
17 rue S.-Jean, Montréal

l'hon. H.-B. Rainville, Président
E. Clément, Jr., gérant général

ESINHART & EVANS

Courtiers d'Assurance

— Bureau —

EDIFICE LAKE OF THE WOODS
39 rue S.-Sacrement
Téléphone Main 553 MONTREAL

La Compagnie d'Assurance

Mutuelle du Commerce

Contre l'Incendie

Actif \$900,000.00

DEPOT AU GOU-

VERNEMENT . . . \$69,660.00

Bureau principal:—

179 rue Girouard, S.-Hyacinthe.

A Propos de la "Canada Life"

Les agents de la "Canada Life" ont fait en 1915 pour \$1,000,000 de plus d'affaires en Canada que l'année précédente.

La "Canada Life" a payé aux porteurs de polices, en 1915, \$7,222,701, soit plus de \$2,000,000 de plus que les paiements pour les mêmes fins de n'importe quelle année précédente et les dividendes des porteurs de polices ont absorbé la majeure partie de cette somme.

Le revenu de la "Canada Life", en 1915, a été de \$9,333,632.19, soit le plus élevé dans les annales de la compagnie.

L'excédent gagné s'est élevé à \$1,480,866.

Le total des dividendes payés aux porteurs de polices, en 1915, a été de plus de \$2,800,000.

HERBERT C. COX

Président et gérant général

WESTERN ASSURANCE CO.

Fondée en 1851

ACTIF, au-delà de \$3,000,000

Bureau Principal: TORONTO
(Ont.)

W. R. BROCK, Président

W. B. MEIKLE

Vice-président et gérant général

C. C. FOSTER, Secrétaire

Succursale de Montréal:

61, RUE SAINT-PIERRE

ROBT. BICKERDIKE, gérant.

ASSURANCES

Cautionnements

Judiciaires

Garantie de Contrats

Fidélité des Employés

Vie, Accidents, Maladies
Vol, Bris de Glaces

Attelages

Responsabilité

de Patrons et Publique

Pharmaciens, Automobiles

LA PREVOYANCE

160 rue S.-Jacques, Montréal

TEL. MAIN 1626

J C GAGNE, gérant général

VOS YEUX

Demandent une attention spéciale



Consultez

J. A. LANGLOIS

Spécialiste de la vue

Diplômé de la Province de Québec et de l'Etat

de New York

Examen Scientifique de la vue avec Instruments modernes.

Tél. Bell Main 686

58 Rue ST-JACQUES - MONTREAL

en face de l'édifice La Presse
Nous Remplaçons les Verres brisés



Bureau Principal

angle de la rue Dorchester ouest
et l'avenue Union. MONTREAL

DIRECTEURS:

J.-Gardner Thompson, Président et directeur gérant; Lewis Laing, Vice-Président et Secrétaire; M. Chevalier; A.-A.-G. Dent, John Emo, Sir Alexandre Lacoste, Wm. Molson Macpherson, J. C. Rimmer, Sir Frédéric Williams-Taylor, L.L.D., J. D. Simpson, Sous-Secrét.

BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY

EDIFICE ROYAL, 2 PLACE d'ARMES, MONTREAL

CAPITAL AUTORISE, \$2,000,000

CAPITAL SOUSCRIT, \$1,000,000

Agents demandés pour les districts non représentés

ASSURANCES

ELECTIONS CHEZ LES COURTIERS D'ASSURANCES

L'Association des assureurs-vie de Québec a tenu sa réunion annuelle, cette semaine.

L'assemblée annuelle de l'Association des Assureurs-vie de la province du Québec a été tenue mercredi après-midi, à Montréal. Les rapports des divers officiers sortant de charge ont démontré que l'association était très active et que son état financier était de tout premier ordre. Après les affaires de routine, on procéda à l'élection des officiers pour l'exercice commençant ce jour, qui donna le résultat suivant:

Président, Chas.-C. Gauvin, New York Life Ins. Co., Montréal; vice-présidents, C.-A. Butler, Great West Life, Montréal; Geo. Alexander, Manufacturers Life, Montréal; secrétaire, T.-R. Clark, Manufacturers Life, Montréal; trésorier, C.-A. Bennett, North American Life, Montréal; conseillers pour la section de Montréal, T.-B. Bourgeois, Metropolitan Life; A.-B. Haycock, Canada Life; H.-A. Vipond, New-York Life; W.-O.H. Percy, Canada Life; A.-J. Meiklejohn, Confederation Life; J.-A. Goulet, Metropolitan Life. Conseillers pour la section de Québec, J.-T. Lachance, Manufacturers Life; W.-J. Delaney, Manufacturers Life; L.-A. Trudelle, Sun Life Ins. Co. Conseillers pour la section des Townships de l'Est, U. Lévesque, Metropolitan Life.

Un vote de remerciements fut voté à l'unanimité en faveur de M. Lachance, président sortant de charge après trois années de service.

LOI LACOMBE

Déposants	Employeurs
Collette, Dasgloer	La Cie de Logements
..... National Bridge
Pagé, Odilon La Canadian Tube
Simoneau, F.-X. François Dufresne
Alfred Skelling Duchesneau et Duchesneau
Boulet, J.-Emile La Cité de Montréal
..... C. P. R.
Adjutor Talbot J.-B. Learmont
Joseph Boisvert E. Morgan
..... Lymburner, L'd
Chs. Simpson Warden King Co., Ltd
..... Canadian Rubber Co
Antonio Bélanger Cie C.-H. Catell
Fédéric-L. Gagnon M. S. R.
Henri Trudel Jamieson Hug
W.-J. Ferguson Watson & Foster
Arthur ézina Albert Gaudreau, Ltd
Eugène Leroux Tétréau Shoe Co.
Jamieson Hug J. Lefebvre
Albert Gaudreau, Ltd Myers Seidman
..... The Acme Clothing
Foisy, Eusèbe Syndicat St-Henri
..... Wilder Ltd
Myers Seidman DeGorag, Rodolph
Filliatrault, J.-N. C. P. R.
Syndicat St-Henri M. Goldblatt & Co.
Deslauriers, N.-L. Goldblatt & Co.
..... R.-C. Argall
Wildier Ltd Arsenault & Plamondon
DeGorag, Rodolph Saint-Hyacinthe
M. Goldblatt & Co. Nap.-H. Grenier
Goldblatt & Co. Montreal Lithographing
R.-C. Argall Geo.-E. Bissonnette
Arsenault & Plamondon La Cité de Montréal
Saint-Hyacinthe Adrien-R. Turgeon
Nap.-H. Grenier Montreal Tram.
..... Adélaré Emond
Montreal Lithographing Pierre Turcotte
Geo.-E. Bissonnette Elzéar Lebel
..... C. Clément
La Cité de Montréal Alphée Gagnon
Adrien-R. Turgeon Donat Langeller
Montreal Tram. Henri Pagé
Adélaré Emond National Bridge
Pierre Turcotte Adélaré Dolge
Elzéar Lebel Peter Lyall & Sons
C. Clément Alphonse Soullères
Alphée Gagnon J.-H. Lauzière
Donat Langeller Canadian Steel Foundry
Henri Pagé Jos. Lauzon
Adélaré Dolge Fillon Frères
Peter Lyall & Sons Paul-Emile Bélanger
Alphonse Soullères Locomotive Works
J.-H. Lauzière Zéphirin Saint-Cyr
..... Locomotive Works Co.
Canadian Steel Foundry Alphonse Soullères
Jos. Lauzon Canadian Steel Foundry
Fillon Frères Alfred Goulet
Paul-Emile Bélanger Calixte Goulet
..... Alfred Laramée
Locomotive Works Mahtews & Blackwell
Zéphirin Saint-Cyr Alexandre Clément
Locomotive Works Co. St. Lawrence Bridge
Alphonse Soullères Alph.-P. Chapleau
..... Montreal Public Service Corp.
Canadian Steel Foundry Jos. Richer
Alfred Goulet Willfrid Lambert
Calixte Goulet Chs. Prud'homme
Alfred Laramée David, Ltd
..... Laurea Asselin
Mahtews & Blackwell Geo.-A. Langlois
Alexandre Clément Gustave Dagenais
St. Lawrence Bridge Dominion Copper Prod.
Alph.-P. Chapleau J.-B. Lamer
..... Commissaires du Havre
Montreal Public Service Corp. Maurice Lanthier
Jos. Richer C. P. R. Co.
Willfrid Lambert Jos Savard
Chs. Prud'homme James Kin
David, Ltd
Laurea Asselin
Geo.-A. Langlois
Gustave Dagenais
.....
Dominion Copper Prod.
J.-B. Lamer
Commissaires du Havre
Maurice Lanthier
C. P. R. Co.
Jos Savard
.....
James Kin

Hormisdas Landry... Tuckett Cigar
Léandre Aubut... Peter Lyall & Son
B. Tousignant... The M. Moody & Sons
Hartwell, A.-G. James-M. Aird
Alfred Trudel
..... La Cie Tramways de Montréal
Arthur Lamonde... Lamonde & Co
J.-Edouard Dumouchel
..... International Limited, Bristol
Jos Pigeon J.-A. Durocher
..... Passé le Porc Dominion
Wincelag Proze... International Ltd
Horace Malboeuf... Emery Daignault
Arthur Saint-Onge
..... Saint-Georges Store, Ltd
H.-R. Primeau... Steel of Canada
E.-W. Lavigne... B.-F. Godrick & Co
J.-A. Renaud... Ogdensberg Coal & Co.
Conrad-Jos. Caron
..... The Sapho Mfg. Co.
Aug. Veromet... C. P. R. Co.
Alfred Renaud... La Cité de Montréal
Henri Pelletier... Peter Lyall Co., Ltd
J.-B. Corriveau... Jules Petit-Jean
Jos. Langevis... Xavier Cardinal
Amédée Noël... M. L. H. & P. Co
Arthur Bouchard
..... The Standard Paper Box
Alexandre Foley... C. P. Roy
Adélaré Lemay... Canadian Tube & Iron
Jos. Léveillé
..... United Shoe Mfg. Co., Ltd
Alfred Rose... La Cité de Montréal
Fortunat Langlais... J.-L. Godin
Adélaré Decelles... Henri Lacombe
Hector Hamelin... Dominion Bridge Co
Lachine
Wm. Goldwater... A. Goldwater
Alphonse Gendron... La Cie du Havre
J.-B. Dorion... Dorion & Ruelle
Henri Forget... Ogilvie Flour Mills



UNE SESSION

DE LA COUR DU BANC DU ROI

ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au Palais de Justice, en la cité de Montréal,

LE VENDREDI, DEUX NOVEMBRE prochain, à DIX heures du matin.

EN CONSEQUENCE, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.

JE DONNE AVIS AUSSI à tous les juges de paix, coroner et officiers de la paix, pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les records.

Le shérif,

L.-J. LEMIEUX,

Bureau du Shérif,
Montréal, 10 octobre 1917.

12-19-26

TEL. MAIN 1950

CHAMBRE 405

Collections et Achats de Comptes

HANDY COLLECTION ASSOCIATION: 71A Rue St-Jacques, Montréal

Edm. Chaput, Gérant, BUREAUX DU SOIR: Jos. Mayer, H. C. S.,
1517 Papineau 154 Marquette

VOTRE



USMC



GARANTIE

POUR LA

QUALITÉ

**United Shoe Machinery Company,
of Canada, Limited**

28 rue Demers, Québec (P.O.)
Kitchener (Ont.), 179 rue King Ouest

122 rue Adélaïde Ouest,
TORONTO

MONTREAL (P.O.)
Avenue Bennett et rue Boyce,
MAISONNEUVE

Ferronnerie, Plomberie, Peinture

Marché de Montréal

FIL DE FER POUR TUYAU DE POELE

De nouveaux prix pour le fil de fer pour tuyau de poêle ont été annoncés; le No 18 est à présent à \$8.25 les 100 livres, et le No 19 à \$8.75 les cent livres.

LES MOULES A PAINS

Le moule à pain universel de 4 pains est coté à présent à \$29.50 la douzaine, soit \$2.50 chaque par les marchands de quincaillerie en gros. La taille de 8 pains est à \$34.00 la douzaine ou \$2.95 chaque.

HACHOIRS

Les cotations pour hachoirs d'aliment Universel sont comme suit pour Montréal et le district Est: No 0, \$13.55 la douz.; No 1, \$16.-

80 la douzaine; No 2, \$20.75; No 3. \$28.00 la douz.

RIVETS EN FER

L'escompte annoncé pour rivets en fer, noirs, cuivrés, etc., est à présent de 15 pour cent.

LES PRODUITS DE PLOMB, EN BAISSÉ

Le marché du plomb en lingot étant considérablement plus faible, les produits manufacturés de plomb ont été en déclin d'un cent la livre. Nous cotons:

Montréal—

Tuyaux de plomb, la liv.0.17
 Tuyaux de dégagement, la livre0.18
 Trappes et coudes en plomb sur liste20%
 Lead Wool, la livre0.17
 Plomb en feuilles, 3 livres

pied carré0.15¼
 Plomb en feuilles, 3½ livres pied carré0.15¼
 Plomb en feuilles, 4 à 6 livres pied carré0.16

HUILE DE LIN

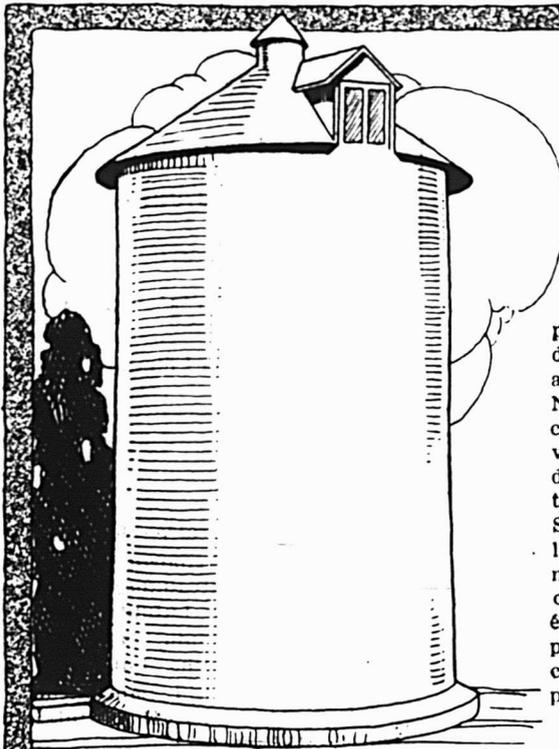
Le marché de l'huile de lin est indécis aux cotations suivantes:

	Le gall. Impérial.	Brute	Bouillie
1-4 bbls.	\$1.40-1.46	\$1.42½-1.49	
5-9 bbls.	1.39-1.45	1.41½-1.48	

LA TERE BENTHINE EN HAUSSE

La térébenthine a augmenté de deux à quatre cents et est cotée comme suit:

	Le gallon Imp.	
1-5 bbls.	\$0.70	\$0.75
5-9 bbls.	0.64	0.68



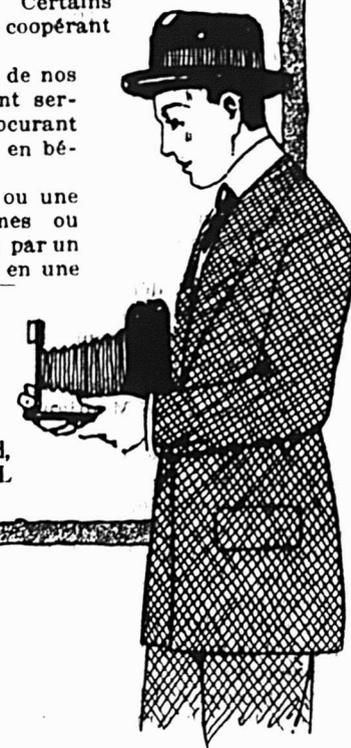
Photographiez-le!

Avez-vous un appareil photographique? Il peut rendre de grands services pour populariser le béton. Permettez-nous de vous expliquer comment.

La plupart des marchands de ciment apprécient ce que fait la compagnie "Canada Cement" au moyen de sa publicité, pour augmenter l'usage du ciment. Certains d'entre eux montrent leur appréciation en coopérant avec nous.

Nous avons besoin de la coopération de chacun de nos commerçants. Nous croyons qu'ils se rendront service à eux-mêmes autant qu'à nous en se procurant des photographies de toute bonne construction en béton qu'ils pourraient remarquer.

S'il y a dans votre voisinage un nouveau silo, ou une laiterie, un nouveau caveau à plantes-racines ou n'importe quoi en béton, que ce soit construit par un cultivateur, photographiez-le et envoyez-nous en une épreuve. Si elle est assez intéressante pour pouvoir être placée dans une de nos annonces ou l'une de nos brochures nous vous la paierons \$2.00.



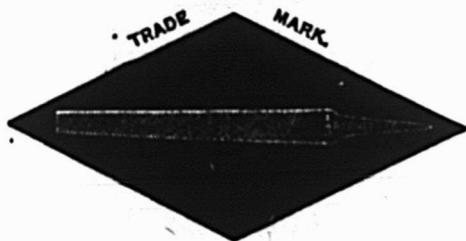
Canada Cement Company Limited, 86 Immeuble du Herald, MONTREAL

FABRIQUE DE LIMES BLACK DIAMOND

FONDEE EN 1863

Douze Médailles de
Récompense aux
Expositions

INTERNATIONALES



INCORPOREE EN 1895

Grand Prix Spécial
MEDAILLE D'OR
Atlanta, 1895.

Catalogue envoyé gratuitement sur demande à toute personne intéressée dans le commerce de limes.

G. & H BARNETT COMPANY, - - - **Philadelphie (Pe.)**

Propriété exploitée par la Nicholson File Co.

LE BLANC DE PLOMB A L'HUILE EN BAISSE DE 50 CENTS

Les nouveaux prix pour le blanc de plomb à l'huile sont comme suit: en lots de cinq tonnes, \$17.00 les 100 livres; en lots d'une tonne, \$17.30 les 100 livres; en lots de moins d'une tonne, \$17.60 les 100 livres.

LES PRIX DE LA VITRE

La nouvelle liste suivante de prix et escomptes s'applique à présent à Montréal:

Vitre, par 100 pieds,

	Epaisseur simple	Double épaisseur
25''	\$10.75	\$15.60
26 à 34	11.20	16.85
35 à 40	11.70	17.85
41 à 50	15.40	20.35
51 à 60	16.10	20.80
61 à 70	17.20	22.05
71 à 80	19.35	24.10
81 à 85		29.85
86 à 90		31.95

91 à 94	32.80
95 à 100	38.05
101 à 105	42.00
106 à 110	48.55

F.o.b. Montréal. Escômpte ordinaire du commerce 20%. Pour quincaillerie au détail 25%.

LE MARCHE DU MASTIC

La question des récipients est encore un point sérieux en ce qui concerne le mastic, et peut occasionner des hausses successives dans l'avenir. Les cotations sont cependant toujours aux mêmes taux: Mastic Standard en vrac, en baril, par lots de 5 tonnes, les 100 livres, \$3.25; en lots d'une tonne, les 100 livres, \$3.40; en lots de moins d'une tonne, les 100 livres, \$3.60.

LES METAUX EN LINGOTS

Ferblanc. — Les cotations pour le ferblanc sont encore de 64½¢ à 65¢ avec demande calme et tendance à la baisse.

Cuivre. — Le marché du cuivre est au calme plat, et les cotations sont de 10½¢ à 11¢.

Plomb. — Le ton du marché pour le plomb est plus faible et les cotations sont de 10½¢ à 11¢.

Zinc. — Le zinc est coté de 11¢ à 11½¢.

MONUMENTS

MARBRE & GRANIT

Spécialités: Sculpture, Statues, Bas-relief, etc.

J. BRUNET Limitée,
675 Chemin de la Côte-des-Neiges

VENTES PAR HUISSIER

NOTA.—Dans la liste ci-dessous les noms qui viennent en premier lieu sont ceux des demandeurs, les suivants ceux des défendeurs; le jour, l'heure et le lieu de la vente sont mentionnés ensuite et le nom de l'huissier arrive en dernier lieu.

- Paul Thibault, Alph. Gagnon, 23 octobre, 11 a.m., 84 de Montigny, Desmarais.
- J. Robertson, Chas. Comtols, 24 octobre, 1470 Messier, Desmarais.
- A. Boyer, Succession R.-C. Logan, 26 octobre, 3 p.m., 239 Durocher, Dorion.
- J. Rockstein et al, Donat Legault, 26 octobre, 10 a.m., 630 Parthenais, Desmarais.
- J. Breault, Vict. Deschamps, 26 octobre, 11 a.m., 11 a.m., 2922A Drolet, Desmarais.
- N. A. Breweries Ltd, Harry Brithals, 29 octobre, 10 a.m., 135 Drolet, Desroches.
- N. A. Breweries, Ltd, Isaac Gootman,

- 29 octobre, 10 a.m., 1089 Sainte-Catherine-Est, Desroches.
- N. Fréchette, J. Jobin, 26 octobre, 10 a.m., 21 Convent, Lauzon.
- Mme Z. Mayer, J. Thérien, 26 octobre, midi, 190 de l'Épée, Racette.
- Abraham Frollich, Brim alias Percy Thowsley, 26 octobre, 11 a.m., 1112 Saint-Jacques, Racette.
- O. Letang, H.-R. Richey, 26 octobre, 10 a.m., 390 Square Beaver Hall, effets de la Can. Copper Co., Rochon.
- A. Charlebois, J.-O. Huard, 26 octobre, 10 a.m., 434 Cuvillier, Rochon.
- W. Levikoff, H. Shapiro, 30 octobre, 11 a.m., 1631 Esplanade, Desche neaux.
- Mont. Waterproof Clothing Co., Rosely Bros., 29 octobre, 10 a.m., 160 Saint-Laurent, Lauzon.
- S. Croysdill, D. Raymond, 29 octobre, 11 a.m., 2099 de Lorimier, effets de Clarisse Nadon, Steinman.
- F. Downch, Mary Westcott, 29 octobre,

- 11 a.m., 142 Metcalfe, Steinman.
- Alex. Mason, V. Laporte, 29 octobre, 11 a.m., 97 Chateauguay, effets de Michel Lamarre, Lafontaine.
- A. Leblanc, A. Paquin, 29 octobre, 11 a.m., 626 Desjardins, Lapiere.
- E.-W. Walsh Co., Ltd, Sam Jacobs, 29 octobre, 11 a.m., 641 Saint-Paul-Ouest, Marson.
- Globe Ind. Co. of Can., Emile Pinson-neault, 29 octobre, 2 p.m., 21 de Laroche, effets de Rapid Motor Co., Ltd, T.-S., Marson.
- Sterling Neck Wear Co., Ltd, A.-H. Beaumont, 29 octobre, 10 a.m., 184 Sainte-Catherine, Maisonneuve, Marson.
- J.-A. Laporte, E. Dubois, 31 octobre, 10 a.m., 103A Mozart, Coutu.
- Eugène Léveillé, Wm.-L. Clarke, 30 octobre, 10 a.m., 2482 Waverley, Coutu.

TRAINEAUX

Pour tout le monde

Traineau d'enfant avec barre d'appui

Traineaux pour petits garçons et fillettes et pour leurs frères et soeurs aînés

Traineaux bas, hauts. avec roue de gouvernail et balancier

Bois Acier et Combinaison

Nous avons un assortiment pour répondre à tous les désirs

Demandez nos prix et donnez vos commandes immédiatement

Nos stocks sont complets mais la demande est importante



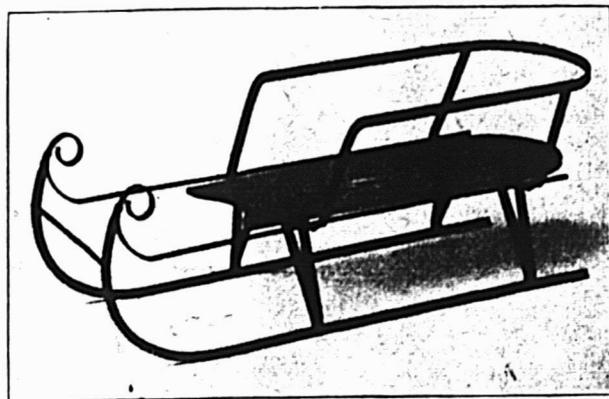
COURSIER



POLLY



TRAINEAU AVEC GOUVERNAIL



BABY FIVE

LEWIS BROS., LIMITED, MONTREAL

DISTRIBUTEURS EN GROS.

TOUT CE QUI SE FAIT EN QUINCAILLERIE

FOURNITURES POUR ENTREPRENEURS DE CHEMINS DE FER
ET PLOMBIERS

ARTICLES DE SPORTS, COUTELLERIE, TOITURE PREPAREE,
PEINTURES ET VITRE

LA CONSTRUCTION

Résidence, (4 flats), \$8 000, Québec (Avenue Cartier). Propriétaire et entrepreneur général: Léon Nadeau, 46 Avenue Cartier, 4 étages, 46 x 25. Construction en briques. Electricité, Plomberie, Chauffage G.-J.-R. Choquette, 220 rue Queen.

Résidence, \$6 000, Québec (Avenue Laurier). Propriétaire et entrepreneur général: Jacques Savard, 218 rue Richelieu, 2 étages, 40 x 40, construction en bois et briques. Electricité, Plomberie et Chauffage: J.-H. Corriveau, 48 rue Lavigneur. Plâtrage: personne. Peinture: Gauthier & Co, 292 rue Saint-Joseph.

Changements à magasin \$1,800, Montréal (399 rue Plessis). Propriétaire: D.-P. Renaud, 805 rue Lafontaine. Entrepreneur général: Lacroix et Vézeau, 371 rue Labrecque. Réparations générales.

Résidence: \$6,000, Québec (3e Avenue, Limoilou). Propriétaire et entrepreneur général: C.-O. Laviolette, 51 rue Canardière, 3 étages, 25 x 25 construction charpente et briques. Toiture et Peinture: Propriétaire par travail à la journée (achète ses propres matériaux). Electricité et plomberie: J.-H. Corriveau, 48 rue Lavigneur. Chauffage: fournaise.

Résidence: \$1,000, Montréal (rue Blckerdike). Entrepreneur général: Rosario Binette, 79 rue Larnes.

Extension à maison de Nurses, \$30,000, Sherbrooke (Rue Pine). Propriétaire: Conseil de l'Hôpital de Sherbrooke. Secrétaire: S.-E. Frances, 97 rue Wellington. Architectes: James & Crockett, Whiting Bk. Entrepreneur général: Loomis-Dakin, Ltd., rue du Belvédère, 3 étages et sous sol, 40 x 70, construction en briques rouges. Electricité: J.-A. Choquette, 58 rue King.

Résidence, (3 flats), \$5,000, Québec (rue Crémazie). Propriétaire: Jos. Lafond, 12 1/2 rue Berthelot, 3 étages, 25 x 43, construction en briques. Toiture: O. Barbeau, 154 rue Franklin. Electricité: Propriétaire par travaux à la journée (achète ses propres matériaux). Le propriétaire rétrocèdera plomberie et chauffage.

Ecole, \$12,000, Chambly. Propriétaire: Commission d'école. Secrétaire-trésorier: Jos. Demers, Chambly-Canton. Architecte: E. Prarie, 502 rue Sainte-Catherine-Est, Montréal. Entrepreneur général: Pierre Trahan, Saint-Jean, Québec, 3 étages, 40 x 50, construction en charpente et briques.

Changements à bureaux, \$5,000, Montréal, (Cours Turcot). Propriétaire et entrepreneur général: Grand-Tronc, rue McGill. Le propriétaire fait tous les travaux à la journée, 1 étage, 70 x 30, construction en béton.

Eglise \$1,000, Montréal (coin Boulevard Rosemont et Chemin Lasalle). Propriétaire: Eglise Méthodiste Saint-James, rue Sainte-Catherine-Ouest. Le propriétaire fait tous les travaux à la journée.

Entrepôt frigorifique, \$3,500, Montréal (rue Bassin et Williams). Propriétaire: City Ice Co., Ltd., 299 rue Saint-Jacques. Entrepreneur général: W.-B. Shaw, 151 rue Metcalfe. Le propriétaire fait tous les travaux.

Six flats, \$15,000, Montréal (Notre-

Dame-de-Grâces). Propriétaire et entrepreneur général: Hand & Pick, 4865 Sherbrooke-Ouest. Le propriétaire fait tous les travaux, sauf ceux de toiture et d'électricité qui sont à céder. On aura besoin de matériaux.

Offres demandées. Magasin, Beauceville. Propriétaire: P.-F. Renault. Enregistré: Architectes: Tanguay et Lebon, 20 rue d'Aiguillon, Québec. Offres ouvertes chez l'architecte jusqu'au 1er novembre. Plans et spécifications chez l'architecte. Construction en briques, structure acier, fondations ciment, toiture papier.

Garage, \$2,500, Outremont (Avenue Van Horne). Propriétaire et entrepreneur général: A.-E. Fraser, 1239 Avenue Van Horne. Le propriétaire fait les travaux à la journée.

Réparation à usine de force motrice, Montréal, \$1,000. (Barré et McCord). Propriétaire: Montreal Tramways Co., 78 rue Craig-Ouest. Entrepreneurs généraux: Laurin et Leitch, 367 Square Baver Hall.

Résidence, \$8,000, Outremont (Hartland). Propriétaire: J.-O. Lavergne, 45 rue Saint-Alexandre. Entrepreneur général: A. Cloutier, 115 Avenue Northcliffe.

Garage, \$1,400, Outremont (Chemin Sainte-Catherine). Propriétaire: E. Tétreau, 246 Chemin Sainte-Catherine. Entrepreneur général: F.-A. Grothé, 6 rue Cuthbert.

Résidence, \$3,000, Montréal (rue Saint-Dominique). Propriétaire: Succession Ed. Roy, 470 Parc Lafontaine. Entrepreneur général: maçonnerie, charpente, peinture: Mag. Oulmet, 24 rue Christophe-Colomb. L'entrepreneur est sur le marché pour quantité de briques et pierre à construire ordinaire. Il cédera les travaux de toiture, d'électricité, de plomberie et de plâtrage.

Addition à usine de force motrice, \$450,000, Cedars, Québec. Propriétaire: Cedar Rapids Mfg. & Power Co., 83 rue Craig-Ouest, Montréal. Superstructure: The Unit Construction Co., Saint-Louis, Etats-Unis, \$250,000.

Garage privé, \$2,000, Montréal-Ouest. Propriétaire: O.-F. Bryant, 111 Grand Boulevard. Architecte et entrepreneur général: W. Barnes, 850 rue Durocher.

Deux magasins, \$8,000, Montréal (coins Boulevard Saint-Laurent et rue Saint-Zotique). Propriétaire et entrepreneur général: J.-H. Lamarche, 266e avenue, Outremont.

Six résidences, \$50,000, Mont-Royal. Propriétaire: Canadian Northern Montreal Land Co., 263 rue Saint-Jacques, Montréal. Architecte et entrepreneur général: W. Barnes, 850 rue Durocher, Montréal. L'entrepreneur général est sur le marché pour quantité de chêne, il cédera travaux de toiture, d'électricité, plomberie, chauffage et plâtrage.

Six résidences, \$20,000, Outremont, (rue Hutchison). Propriétaire et entrepreneur général: P. Guidazio, 745 avenue Stuart. Architecte: Z. Trudel, 238 rue Saint-André. Le propriétaire fait tous les travaux.

AVIS DE DIVIDENDE

Eclipse Cloak Co., Mtl. un premier et final dividendes payables le 5 novembre, par Vinet et Dufresne, curateurs.

Leroux, Daigneault et Brault, Ltd. — Mtl. un deuxième dividende final payable le 6 novembre, par Lorenzo Bélanger, curateur.

J.-B. Dorion, de Trois-Rivières, un premier et final dividendes payables le 5 novembre, par Bisson et Lamarre, curateurs.

NOUVELLES COMPAGNIES FEDERALES

Atlas Export Co., Ltd, Montréal, \$100,000.

Hoyle Industrial Co., Ltd, Montréal, \$250.

M.-J. O'Brien Ltd, Ottawa, \$20,000.

Anglo American Hopping Co., Ltd, Montréal, \$20,000.

Ucan Specialties (of Canada) Ltd, Montréal, \$100,000.

Port Nelson Fish Co., Ltd, Winnipeg, \$100,000.

Gold Medal Brown & Fish Co., Ltd, de Laval, \$150,000.

Universal Trade of Commerce Co., Ltd, Montréal, \$100,000.

The Warwick Machine Ltd, Québec, \$100,000.

NOUVELLES COMPAGNIES PROVINCIALES

Cie d'Aqueduc d'Acton Vale, Acton Vale, \$20,000.

Lalonde Ltd, Montréal, \$20,000.

Lands & Buildings Ltd, Montréal, \$1,900,000.

Montreal Dress Mfg. Co., Ltd, \$20,000.

T. Webster, Ltd, Montréal, \$20,000.

Victor Realities Ltd, Montréal, \$99,000.

Dominion Dress Mfg. Co., Ltd, Montréal, \$20,000.

Dominion Umbrella Factory, Montréal, \$10,000.

La Manufacture de Seaux et Boîtes, de Trois-Rivières, Ltd, à Trois-Rivières, \$99,000.

Records Gramophone Co., Ltd, Montréal, \$20,000.

Select Realities Ltd, Montréal, \$20,000.

Le marchand-détaillant devrait consulter fréquemment les adresses des hommes d'affaires et professionnels qui mettent leur science et leurs talents à sa disposition et y faire appel dès que sa situation devient difficile. Un bon conseil est souvent d'une grande utilité dans le commerce.



FRAPPANT UN BARGAIN!

1000 Blancs de Lettres, Enveloppes, Etats de Comptes, Envoies ou Cartes d'Affaires imprimés sur bon papier et livré sur réception de \$4.00 par la malle. Autres petites impressions livrées rapidement. Ecrivez nous aujourd'hui.

Imprimerie A. Letourneau

1545 Notre-Dame Ouest Montréal



Les accessoires de salle de bain

PORT HOPE,

EN EMAIL,

parlent d'eux-mêmes.

=====
Qualité absolument garantie
 =====

N'ACCEPTÉZ PAS DE SUCCEDANE



PORT HOPE SANITARY MANUFACTURING COMPANY

SALLES D'ÉCHANTILLONS

LIMITED

TORONTO

MONTREAL

WINNIPEG

VANCOUVER

Bureau et salles d'échantillons de Montréal, 224 Cote du Beaver Hall. Telephone Up 5824



**LES OUTILS DE BUCHERON
 DE PINK**

Les outils Etalons dans toutes les provinces
 du Dominion en Nouvelle-Zélande, Aus-
 tralie, etc.

Nous manufacturons toutes sortes d'outils
 de bûcheron—Légers et de Bonne Durée.

TELEPH. LONGUE DISTANCE, No. 87

Demandez notre catalogue et notre liste de prix.

Vendus dans tout le Dominion par tous les
 Marchands de ferronnerie en gros et en
 détail.

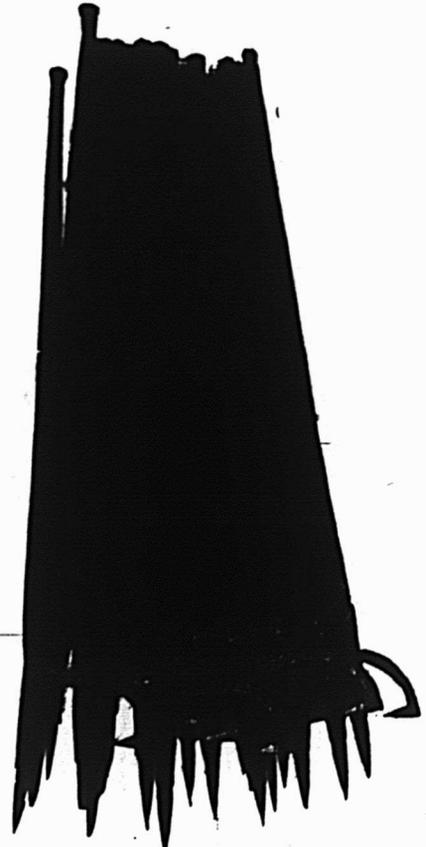
The
THOS. PINK Co., Limited

Manufacturiers d'OUTILS de BUCHERON

PEMBROOKE

(ONTARIO)

FABRIQUES AU CANADA



LES TRIBUNAUX

JUGEMENTS EN COUR DE CIR- CUI

E. Archambault v. The Ozone Water, \$65.
T. Préfontaine v. H. McDuff, \$50.
A. Létourneau v. A. Meunier, \$40.
E. Lefrançois v. A. Carmel, \$53.
A. Pomminville v. V. Dubeau, \$13.
J.-H. Lyncclair v. L. Chaput, \$40.
J.-P. Nugent v. T. Stathopoulos, \$95.
L. Gravel v. Thompson Mattress Co., \$59.
Cohen Ltd v. J. Gibbs, \$14.
Cohen Ltd. v. Ernest Jobin, \$31.
Cohen Ltd. v. Jos. Bourdeau, \$46.
A. Vaillancourt v. J.-E. Normandin, \$40.
A. Desjardins v. W.-H. Power, \$77.
B. Lecavallier v. P. Théoret, \$90.
O. Quintal Ltd v. Rapid Motor Co., \$45.
L. Mercier v. F. Haston, \$59.
S. Livitt v. R. Jackson, \$25.
Mme M.-L. Licotte v. A. Guimond, \$72.
P. Desmarteau v. J. Dame, \$25.
L. Perny v. Jos. Plante, \$28.
Blancard Express v. G. Monette, Longue Pointe, \$26.
Cie J.-B. Rolland fils v. J. Varis, Saint-Hyacinthe, \$26.
W. Martin v. O. Boucher, Lachine, \$25.
A. Cardinal v. D. Garceau et Marcelin Garceau, Maisonneuve et Modeste Landry, Lacolle, \$48.
A. Sauvé v. A. Godin, \$30.
G.-W. Stephens et al v. Lally Gold Mines Ltd, \$83.
Gold Medal Furniture v. Thompson Mathew Co., \$60.
E. Martineau v. Mme Wilfrid Corbell, \$38.
W. Bessette v. Alf Hetlo et Olier Sauriol, \$86.
John Millen & Son Ltd v. H. Sauriol, \$12.
A.-P. Bélair v. A. Bernier, \$35.
J.-N. Picotte v. F.-X. Lavallée, Maisonneuve, \$75.
Equitable Fire Ins. Co. v. Luc Juneau, North Ham, \$16.
Thos. Robertson & Co. Ltd. v. Horm. Decelles, L'Ange Gardien, \$35.
L. Trudel v. Art. Duval, Sayabec, \$38.
S. Calvert v. Garayt Mining Co., \$64.
La Ville de Westmount v. J. Tappe, \$37.
W. Allard v. L.-E. Sanborn, \$50.
P. Vosikas v. L. Roy, \$45.
A. Asselin v. J. Lavoie Toilet Laundry Co., \$17.
Cohen Ltd v. Jos. Langlois, \$38.
A. Doré v. A. Ritcher, \$26.
R. Laporte v. V. Frigault, \$38.
National Optical Co. v. Martel Ltd, \$43.
J.-R. Piché v. Nap. Boucher, \$50.
U. Bélair v. T. Bagnlet, \$12.
Société d'Administration Générale v. Nap. L'Ecuyer, \$10.
Beaudoin Ltd v. Siméon Beauchamp et A.-I. Lajeunesse, \$99.
The Tolet Laundry Co., Ltd v. Wm. Doyle, \$73.
S. Marsten v. J. Skinner, \$50.
L. Ginsberg v. P. Collins, \$65.
C.-W. Lindsay v. J.-E. Boulet, \$76.
Cohen's Ltd v. W. Braitman, \$66.
Bell Tel. Co. v. A. Marler, \$33.
H.-V. Wampole Co. v. J.-E.-H. Quipp, \$27.

G.-A. Holland Son Co. v. J.-A. Prevost, \$59.
J.-B. Gayer v. Sing Lae, \$28.
J.-E. Bouchard v. M. Duchesne, \$11.
G. Phillipps Co. v. H. Hicks Co., \$24.
R. Laporte v. D. Bourassa, \$17.
Metropolitan House Furniture Co. v. D.-R. Cameron, \$27.
Banque de l'Amérique Britannique du Nord v. Dosilva Collette, Varennes, \$82.
L. Normandin v. Victor Lalonde, Saint-Paul, \$22.
Isabel Stowe v. R.-G. Granville, et P.-M. Granville, Lyster, \$59.
Davis & Lawrence Co. v. J.-A. Boucher, Windsor Mills, \$17.
Wm. Gray & Sons v. Jos. Allard, West Wickham, \$47.
A. Saint-Amour et al v. Trefflé Viau, Saint-Pierre, \$26.
De Laval Co. Ltd v. W. Bolduc, Danville, \$51.
J.-A. Laferté v. Lapierre, Verdun, \$32.
L. Trudel v. P.-A. Arseneau, Grande-Rivière, \$97.
A. Gohier v. Victor Lalonde, Saint-Paul, \$22.

ACTIONS EN COUR SUPERIEURE

Banque de l'Amérique Britannique du Nord v. Thos.-Maxwell Fyshe, Montréal, \$849.
Nerlich & Co. v. Armand Carrière, Montréal, \$104.
Ville de Verdun v. J.-E. David Berthiaume, Montréal, \$114.
Ville de Verdun v. L. Lavolette, Montréal, \$51.
Ville de Verdun v. Emery Bourcier, Montréal, \$53.
Ville de Maisonneuve v. J.-W. Harris, Montréal, \$2,979.
Mme Abraham Brucker v. Hyman Ne-rarnberg, Montréal, \$198.
Mme Ignatius Zinkus v. Banque d'Ottawa, Montréal, \$376.
Odilon Lamarre v. Lucien Cloutier, Montréal, \$1,199.
Tonasi Torah v. Dom. Copper Product Co., Montréal, 2e classe.
Rena Footwear Co., Ltd v. Adanack Footwear Co., Ltd Toronto, Ontario, \$319.
Yorkshire Ins. Co., Ltd v. Athalie Leriche, Outremont, \$23,400.
Mme J.-H. Cowley v. Louis Langlois, Maisonneuve, \$345.
R. Laurence v. J.-P. Malo, Chateauguay Bassin, \$182.
Geo.-W. Reed Co., Ltd v. les gardiens et marguilliers de l'Eglise Saint-George, Sainte-Anne-de-Bellevue, \$199.
Mme Armand Venne v. Fernand Major, Outremont, 2e classe.
J.-J. Elias v. Ignatz Zingeris, Montréal, \$4,000.
J.-M. Lavoie v. Ben Lefebvre, Montréal, \$290.
Lamothe et Godbout v. Lucien Cloutier, Montréal, \$661.
Aler. Clelland v. Fred. Butler, Montréal, \$108.
Lucie-M.-A. Armand et al v. Canadian Northern Railway Co., Montréal, 1re classe.
J.-S. Ringel v. Nathan Wegler et Chas. Ceringer, Montréal, \$5,000.
J.-J. Drew v. Ville de Montréal, Montréal, \$399.
J.-B. Baillargeon Express Ltd v. Thos.

Bassos, Sainte-Anne-de-Bellevue, \$151.
Mme Alex. Ewing et al v. Pierre Legault, Lakeside, 1re classe.
North Montreal Land Co., Ltd v. Henry Levitt, Montréal, \$407.
J.-C. McLaren Belting Co., Ltd v. Anna Moreau dit Duplessis, Mme J.-A. Guénette et J.-A. Guénette et Co., Montréal, \$680.
D. Bélanger v. Horm. Desjardins, Montréal, \$137.
Cloris Briens v. M. T. Co., Montréal, \$1,000.
Billias Bléau v. Arsène Marchessault, Maisonneuve, \$168.
Israël Charbonneau et al v. Chs.-H. Gladu, Marieville, \$120.
Crédit Montréalais Ltd v. Julien Thérien et Nap. Glroux, Outremont, \$1,200.
P. Pastene & Co. v. Dominico Marini, Montréal, \$130.
T.-H. Gammon v. Emma Auger, Montréal, 1re classe.
J. Lubin v. Isidore Goldwarg et Rubin Kartzman, Montréal, \$501.
Ls. Salomon v. L. Dumoulin et Antoinette Poliquin, Montréal, \$153.
Succession de Mme C.-B. Cartier v. Succession C.-B. Carter, Montréal, \$25,000.
H.-W. Petrie of Mtl., Ltd v. Primm Motor Sales Co., Ltd, Montréal, \$122.
Succession Wm.-Geo. Idler v. Elz. Rochon, Montréal, \$1,810.
Albina Lafortune v. Donat Savard, Montréal, 1re classe.
Chas. Auger v. Soeurs de la Providence, Saint-Jean-de-Dieu, Montréal, 1re classe.
Mme J. Hamel v. Sarah Gold, Montréal, \$595.
F.-L. Benedict & Co v. Wm. Fowler, Ed.-Chas. Smith et Smith & Co., Montréal, \$511.
Pierre Piché v. Edmond Bédard, Montréal, \$55.
Laflamme & Co v. Normand Hainault, Montréal, \$500.
Nap. Gagnon v. James Millar, Montréal, \$158.
Pierre Piché v. Nap. Piché, Montréal, \$57.

JUGEMENTS EN COUR SUPE- RIEURE

Commissaires Ecoles Catholiques v. Danville Realty Co., Ltd, Montréal, \$21.
Commissaires Ecoles Catholiques v. Claude-W. Cowan et N.-G. Lebeau, Montréal, \$2.
Commissaires Ecoles Catholiques v. Claude-W. Cowan, Montréal, \$8.
Commissaires Ecoles Catholiques v. S. D'Ambrozio, Montréal, \$12.
Commissaires Ecoles Catholiques v. Ed. Latreille, Edmond Gravel et Wood & Coal Co., Montréal, \$21.
Commissaires Ecoles Catholiques v. A. Chevalier, Maisonneuve, \$11.
Can. Allis Chalmers, Ltd v. C.-E. Deakin, Montréal, \$4,288.
Chas. Pesant dit Sanscartier v. J.-Cr. Pesant, Montréal, \$100.
Pélissier & Co. v. Lachine, J.-C. & Mais Ry. Co., Montréal, \$426.
Wm. Rutherford & Sons Co., Ltd v. Roch Marsolais, Montréal, \$278.
Int. Harvester Co. of Can. v. Achille



Une peinture profitable pour le marchand, aussi bien que pour celui qui s'en sert. Une peinture qui est manufacturée et employée dans la province du Québec depuis 1842.

La Peinture Liquide CROWN DIAMOND

devrait être la ligne de tout marchand soucieux de progrès. Tout agent de la CROWN DIAMOND profite d'une véritable coopération de vente et de formes publicitaires qui, de fait, font vendre plus de peinture. Il y a une marge de profits très généreuse pour le marchand.

Gagnez plus d'argent et faites des clients satisfaits.

Ecrivez-nous pour plus amples détails et système de vente de la Crown Diamond.

McARTHUR, IRWIN, LIMITED
MONTREAL ESTABLISHED 1842 TORONTO



Si le temps c'est de l'argent, pour vous, vendez des outils de qualité reconnue. En faisant ainsi, vous n'avez pas besoin de passer votre temps à expliquer leurs qualités aux acheteurs.

Les mécaniciens acceptent les limes Famous Five sans discussions, parce qu'ils savent par expérience, que l'acier qui entre dans leur composition est excellent et que leurs qualités de tranchant dureront le plus longtemps possible.

Spécifiez-les donc en donnant vos commandes.

Ce sont :

*Kearney and Foot
Great Western
American
Arcade
Globe*

FAITES EN CANADA PAR

NICHOLSON FILE CO.
PORT HOPE
ONTARIO

LES TRIBUNAUX (Suite)

Picard et Honoré Picard, Montréal, \$205.
 Lamontagne Ltd v. Antoine Larose, Weir, P.Q., \$136.
 Henry Bailey v. Alex.-W. MacKinnon, Montréal, \$165.
 J. Deneauve v. Succession Alfred Delorme, Montréal, \$25.
 Crédit Métropolitain v. Paul Larcher, Montréal, \$186.
 I. Felton v. R. L. Low, Montréal, \$143.
 W. Gallagher v. Ville de Montréal, \$2,400.
 R.-T.-M. Athinas v. Ville de Montréal, \$2,650.
 Ellen Murth v. Ville de Montréal, \$1,050.
 E.-A. Gauthier v. Ville de Montréal, Montréal, \$2,140.
 J.-L. Cowan v. Ville de Montréal, Montréal, \$2,100.
 John Kelly v. Ville de Montréal, Montréal, \$1,100.
 Th. Johnson v. Ville de Montréal, Montréal, \$1,100.
 Duncan Hargreaves v. Ville de Montréal, Montréal, \$975.
 D.-S. Bruce v. Ville de Montréal, Montréal, \$2,500.
 A. Bilodeau v. Ville de Montréal, Montréal, \$900.
 Jos. Thauvette et uxor v. Ville de Montréal, Montréal, \$100,000.
 G. Saint-Germain v. S. Coobitz, Montréal, \$160.
 Mahall Oloscuik v. Harry Hopineer, Sant-Pierre, I. Rudnei, J. Schacter, et Blue Bonnets General Store, Montréal, \$292.

B. Ethier v. J.-E. Lanthier, Montréal, \$120.
 Progressive Loan Ass. of Mtl. v. W. Signer, G. Pritzker et J. Kivenko, Montréal, \$103.
 J.-E. Petitclerc v. J.-Wm. Leblanc, Montréal, \$109.
 J. Legris es qual v. Ville de Montréal, Montréal, \$900.
 Raoul Aubertin v. O.-H. Holneau, Montréal, \$100.
 J.-E. Côté v. J.-S. Lamarche et Azarie Geoffrion, Montréal, \$303.

ACTIONS EN COUR DE CIRCUIT

F. Felchman v. Alex. Chiscan, Montréal, \$48.
 L. de Bellefeuille v. Ovila Lamarche, Montréal, \$99.
 Cie Auvents des Marchants Ltd v. Royal Agricultural School, Montréal, \$15.
 Montreal News Co., Ltd v. Dominion Cigar Store, Montréal, \$25.
 O. Jarry v. Cortes Shatis, Montréal, \$51.
 D. Lafontaine et al v. Ferd. Denning, Montréal, \$75.
 Bell Tel. Co. v. East End Quarry Co., Montréal, \$25.
 A. Desjardins v. Jos. Moreau, Montréal, \$84.
 C.-W. Lindsay, Ltd v. Mme L.-J.-A. Décary, Montréal, \$62.
 A.-A. Banger v. Jean Dussault, Montréal, \$74.
 S. Croysdill v. Margaret Chabot, Outremont, \$40.
 Fl. Charbonneau v. Damase Brissette, Montréal, \$17.
 F.-T. Enright v. Thos. Hudson, Montréal, \$25.

A. Gervais v. Armand Leduc, Montréal, \$20.
 L. Riendeau v. Raoul Roberge, Montréal, \$12.
 A. Caron v. D. Gauthier, Montréal, \$26.
 Mme C. Demers v. Théophile Gervais, Montréal, \$43.
 Crescent Mfg. Co. v. P. Gagnon & Co., Ltd, Montréal, \$36.
 Cohen Ltd v. Roger Hébert, Montréal, \$22.
 Cons. Optical Co., Ltd v. P. Décary & Cie Montréal, \$49.
 J.-C. Fréchette v. Michel Chida, Montréal, \$42.
 L.-C. Pelletier et al v. Art. Lauzon, Montréal, \$25.
 H. Wener et al v. A. Saint-Jean, Montréal, \$84.
 Frothingham & Workman, Ltd v. N. Silverman & Co, Montréal, \$45.
 L. Casilli v. Dominco incelli, Montréal, \$30.
 C.-A. Archambault v. Nap. Lavigne, Montréal, \$10.
 T. Larose v. Jos. Saint-Germain, Montréal, \$12.
 Cohen Ltd v. Art. Ruelle, Montréal, \$19.
 Forest & Frères, Ltd v. J.-R. Robitaille, Montréal, \$11.
 J.-P.-W. Dagenais et al v. R.-A. Lecompte, Montréal, \$59.
 Cohen, Ltd v. Gaudias Ruelle, Montréal, \$23.
 E. Marchand v. W. Masse, Montréal, \$68.
 J.-B. Goyer v. Mink Shong, Montréal, \$46.
 R. Jodoin v. Jes. Gascon, Montréal, \$21.



Ces Compagnons Veulent DISSTON SAWS AND TOOLS

(Les Scies et Outils de Disston)

Une enquête faite récemment dans les magasins de ferronnerie de plus de dix-huit états a démontré de nouveau que la plupart des charpentiers se servent des Scies Disston et insistent pour qu'on les leur procure.

L'approbation de l'ouvrier est la preuve de la qualité.

Henry Disston & Sons Ltd.

2-20 Avenue Fraser, Toronto (Can.)



ACIER

Barres—Feuilles—Poutres
Conduites—Coudes—Etc.

Vente au Commerce de Gros Seulement

A. C. LESLIE & CO. Limited
MONTREAL

Feutre et Papier

N'IMPORTE QUELLE QUANTITE

Toitures Goudronnées (Roofing) prêtes à poser, 2 et 3, Papiers de Construction. Feutre à Doubler et à Tapisser. Produits de Goudron. Papier à Tapisser et à Imprimer. Papier d'Emballage Brun et Manille.

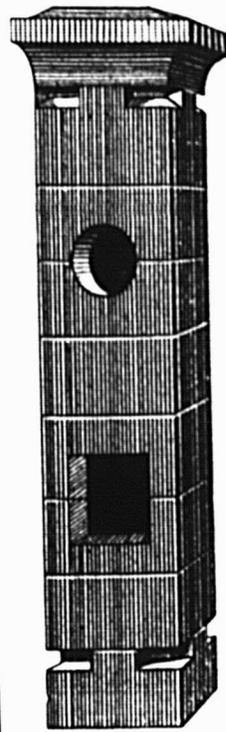
Fabricants du Feutre Goudronné

"BLACK DIAMOND"

ALEX. McARTHUR & CO., Limited

82 RUE MCGILL MONTREAL.

Manufacture de Feutre pour Toiture; Rues du Havre et Logan. Moulin à Papier, Joliette, Qué.



Pour être bien chauffé il faut une Bonne Cheminée avec un tirage parfait

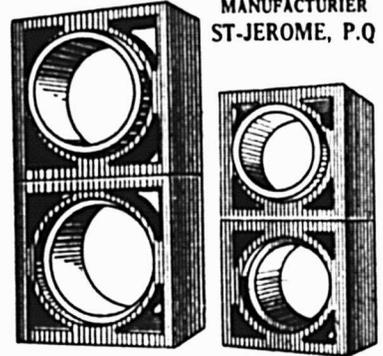
La Cheminée "PERFECTION"

vous vaudra des éloges de la part de vos clients qui en seront plus que satisfaits, et elle vous procurera de bons profits.

Demandez nos prix et conditions aux marchands.

C. E. Laflamme

MANUFACTURIER
ST-JEROME, P.Q.



**PARFAITE
IMPERMEABLE
DURABLE**



MARQUE "TIGER"

Blanc de Plomb Pur

Points de Supériorité

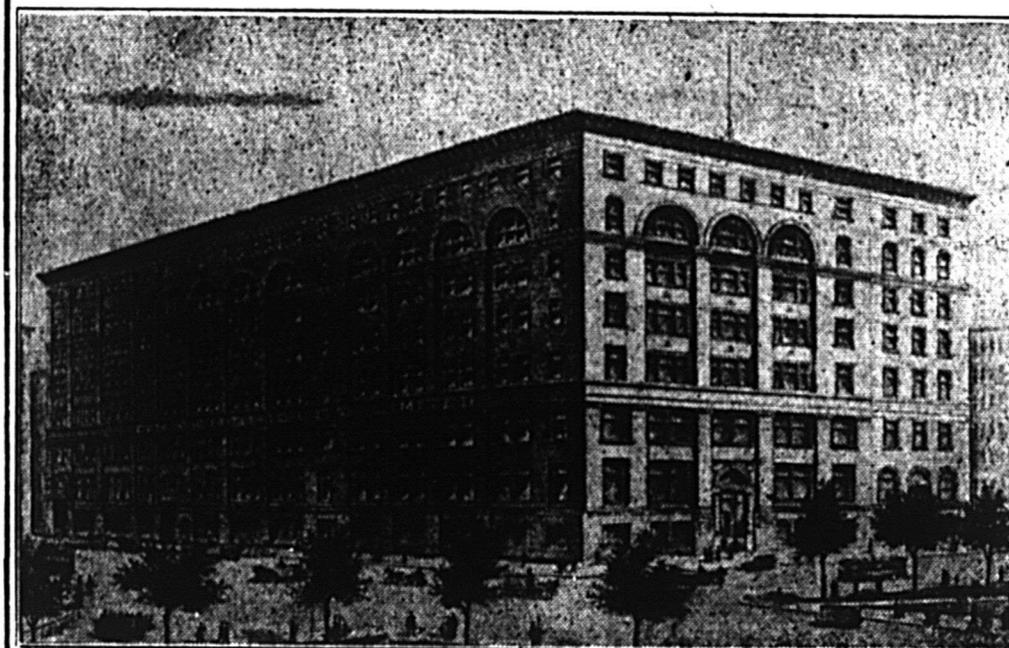
- (1) Garanti chimiquement pur — broyé dans de l'huile de lin raffinée. Approuvé par le gouvernement du Dominion.
- (2) Ne s'effrite ni ne se craquelle—conserve le bois et rejette au plus loin possible le repeinture.
- (3) Capacité plus grande de couverture qui réduit la quantité nécessaire.
- (4) Travaille facilement sous le pinceau—donne une couche uniformément polie.
- (5) Fait par une maison digne de confiance—donne satisfaction depuis 50 ans. Paquets de plein poids.

Cela paye de vendre le meilleur — Vous satisfaites aussi vos clients.

MASTIC

Le Mastic marque "M.R.M." est le mastic à prendre en stock. Fait des meilleures matières premières qu'il soit possible d'obtenir.

The Steel Company of Canada, Limited
HAMILTON MONTREAL



BONNETERIE:—Nous avons en mains un bon stock de bas en Cachemire que nous offrons en vente aux prix actuels et qui sont considérablement au-dessous de ce que les manufacturiers demandent aux Marchands de Gros pour le Printemps 1918. Nous vous conseillons d'acheter selon vos besoins pour la saison prochaine et de prendre livraison immédiate, car nous ne pourrions reprendre des ordres d'aucune de ces lignes à moins d'une hausse de plus de 25 pour cent.

Nous avons un stock de toutes les tailles et nuances de bas "**LITTLE DAISY**".

Nos voyageurs ont une collection complète d'échantillons.

CREPE GEORGETTE: —Blanc, Copenhague, Rose, Maïs	\$1.10
Blanc, Noir, Bleu-marine, Améthyste, Joffre, Maïs, Rose, Azur, Rouge, Vieux Rose	\$1.25
Gris Taupe	\$1.50
Toutes nuances Ninon	\$0.85

RUBANS:—Assortiment complet de Rubans de Fantaisie et unis.

Aussi Articles de Cou, dernière mode

Greenshields Limited - Montréal

17 SQUARE VICTORIA

"TOUT CE QUI SE FAIT EN FAIT DE NOUVEAUTES."

Tissus ^{ET} Nouveautés

Section du "Prix Courant"

Vol. XVIII.

MONTREAL, OCTOBRE 1917.

No. 10

LES TENDANCES DES MODES QUI NOUS VIENNENT DE PARIS

La guerre, en changeant le mode d'existence de la femme française, a eu son influence sur la mode présente. De fait, toutes les femmes ont dû, plus ou moins, remplacer dans leurs occupations leur mari ou leur frère et ont dans bien des cas, pris les positions des soldats d'à présent.

Il s'ensuit qu'ayant à faire toutes sortes de travaux, les femmes ont été portées à considérer le port de vêtements plus pratiques et plus confortables. Cela d'ailleurs n'en exclut pas l'élégance. Les tissus pour tailleur sont très jolis; à côté de la serge, nous voyons la Gabardine qui est devenue à présent un article courant ainsi que le covercoat, tous étant plus ou moins dérivés du jersey.

La Tricotine, en laine ou soie convient particulièrement pour les costumes tailleur. Elle a une apparence très gracieuse surtout dans les teintes telles que: bleu régiment, beige, terra cotta.

Le drap jersey fera de très jolis costumes qui pourront être garnis de "Drapella", encore que ce dernier puisse être employé seul comme tissu réversible, un côté étant doux comme du velours de laine.

Le Mazeppa sera considéré également comme très propre à faire un costume tailleur habillé. Une étoffe plus simple et moins dispendieuse sera le "Cote de cheval" qui est également très à la mode, cette année. Tous les tissus ressemblant au corduroy et à côtes seront très portés cet hiver.

Pour les robes chemises nous aurons des tissus plus légers, tels que: —

Le Foulard serge, qui est un peu comme la Tricotine, mais plus souple et aussi plus mince.

La Railinette, déjà de mode l'été dernier, similaire à la popeline de laine.

Le Djersamella, qui est une sorte de jersey, tissu en différentes nuances. L'effet est original et gracieux.

Le Satalga est un tissu très fin qui convient pour toutes les formes de costumes et principalement pour vêtements habillés. Il n'exige aucun ornement ou peu, avec sa surface étincelante.

Le Velvet est très à la mode, soit uni, soit imprimé. Lorsque, dans une teinte seulement, il sera très souple (velours mousseline) et sera employé de pair avec le satin.

Les velours rayés, carreaux et de fantaisie montrent qu'il y a beaucoup d'imagination dans les créations de cette année, de la part des manufacturiers

français. On rencontre également des velours imprimés avec des pois ou des petites fleurs.

Pour ce qui est des nuances en général, elles semblent être plus claires. Nous verrons donc, à côté des blancs et noirs, gris, violets, des teintes moins sévères comme bleu clair et rouge foncé. Ce dernier coloris ne s'appelle plus "Bordeaux", mais "Pinard", nom qui est donné au vin, par les poilus de France. Dans les nuances claires, nous aurons encore le "beige", la couleur banane, etc.

Nous aurons aussi toutes sortes d'écoisais, tous renouvelés et plus variés dans leurs nuances et leurs dispositions.

La ligne demeure très simple, en dépit de tous les efforts faits par les couturiers pour la changer: beaucoup de formes sont montrées, mais il ne s'y trouve rien de réellement nouveau! C'est toujours la robe chemise ou la jupe légèrement peg top. Toutes sont plus étroites à la base que l'an dernier. Dans certains modèles nous avons quelques "godets", spécialement dans la jaquette qui est alors, demi-ajustée à la taille. Les jupes ne sont pas très longues. Les jaquettes sont demi-longueur, soit pleine largeur, quelques-unes descendent même jusqu'au bas de la jupe. Nous en voyons aussi de longueur irrégulière. Quelques jaquettes longues sont séparées sur les côtés, de la taille jusqu'en bas, et le panneau du dos est coupé rond aux coins.

Les costumes tailleur simples pour le port de tous les jours sont boutonnés étroitement jusqu'au cou et les cols sont tirés des "comforters" que nous avons eu cet été. Ils seront faits du même tissu que le costume, bordés de fourrure et les bandes pendant devant ou derrière. La doublure est souvent en tissu carreaux ou en écoisais.

Quand la jaquette a un col véritable, il est grand, s'ajustant au cou et haut. L'intérieur est doublé de fourrure et la jaquette garnie de bandes de la même fourrure, ainsi que les poignets.

Les costumes tailleur plus habillés, seront plus ouverts et largement garnis de fourrure. Nous en verrons partout et particulièrement sur les gilets qui se feront pour le devant de la jaquette non fermée.

Dans certains modèles, ce gilet sera fait de cuir, ce qui sera très original, surtout si le chapeau, les chaussures et les gants s'harmonisent et sont assortis.

Lorsque les boutons sont petits ou mesurent au minimum un demi pouce de diamètre, ils sont nombreux.

les jaquettes et gilets étant alors garnis de boutons de haut en bas. La plupart du temps, cependant, les boutons sont beaucoup plus gros et alors deux ou quatre seulement (par groupes de deux) sont employés.

Nous avons aussi des boucles pour fermetures. Toutes sont en "galalithe".

Si la longue jaquette est adoptée, nous verrons moins de manteaux, les derniers cependant sont encore très à la mode à présent.

A côté des capes, nous voyons des longs manteaux qui sont la reproduction des pardessus d'homme, droits et pourvus de grandes poches. Pour rendre ces modèles plus féminins, on les garnit de fortes bandes de fourrures dans le bas, au col et aux poignets. Les martingales de fourrure font également bien. De tels manteaux sont très confortables. Ils ont de gros plis ronds et dans quelques modèles, l'idée de cape est combinée avec le pardessus, le dos ayant deux panneaux flottants doublés de drap guingamp, qui forme un revers de chaque côté du panneau. Le col et les manchettes sont aussi retournées.

Lorsque le cuir ou la fourrure ne sont pas employés comme garnitures, nous avons la grosse piqure Saint-Louis en soie ou laine Algérienne, de même que l'épaisse broderie et les motifs de soutache de bonne grandeur sur les jaquettes. Le plus nouveau style est le dessin Morocco.

Comme beaucoup de manches de jaquettes et manteaux seront largement ouvertes au poignet, nous verrons des gants longs, même avec des manches longues. Pas beaucoup de gants blancs, plutôt des gants bruns, clairs ou foncés.

La lingerie en nuances claires, et aussi en tissus imprimés, est encore très en vogue, tout à fait simple, avec peu de garnitures, pour la commodité du lavage, ce qui n'enlève rien de sa beauté. La fine dentelle et la broderie délicate sont des plus populaires.

Il y a des blouses avec une sorte de col avec la gorge, moins ouverte.

LE PROBLEME DES TISSUS

La rareté des tissus et les prix prohibitifs causent de l'inquiétude pour le printemps. — Excellente saison d'hiver en perspective. — Quelques nouveautés possibles en coton.

Quoique les manufactures soient extrêmement occupées à présent et soient débordées d'ordres jusqu'au printemps prochain, il y a dans l'air comme un sentiment d'inquiétude devant l'avenir et sans savoir exactement ce qui se passera, les manufactures n'acceptent pas de commandes pour plus tard que février ou mars. Cette condition s'applique aux maisons de soieries en particulier, mais affecte aussi les manufactures de laine et de coton. Les manufactures de laine des Etats-Unis ont, d'ailleurs, porté leur attention aux ordres du gouvernement pour drap khaki, comme il a été fait chez nous et dans les autres pays alliés. L'incertitude des prix pour la soie brute, la demande sans cesse croissante pour le coton, le manque de facilités de transport et les prix anormaux, tout cela a contribué à tourmenter nos voisins et par le fait, nous-mêmes. A ceci, il faut ajouter au Canada le nouveau facteur de la fermeture des usines de munitions ce qui sans aucun doute affectera quelque peu la nature des achats de printemps.

Les prix élevés réduisent les achats

Il y a nombre d'optimistes qui se disent certains que

la prochaine année verra une plus grande prospérité que jamais. Cela peut devenir vrai, mais il y a des obstacles possibles principalement en ce qui concerne les prix de la marchandise. Actuellement le public paye des prix demandés par les détaillants qui sont environ 200 pour cent plus élevés que la normale. Par exemple, un broadcloth se vendant avant la guerre à \$1.50 se vend actuellement à \$4.50. Ce tissu, si acheté au prix de manufacture aujourd'hui devrait être porté à \$7.00, presque 400 pour cent au-dessus de la normale, et il est juste de se demander si la demande est assez urgente pour supporter un tel chiffre. La majorité des marchands de gros ne le pense pas et s'abstient, en conséquence, d'acheter aux présentes cotations. Une des autorités canadiennes les plus connues dans le domaine textile disait que la situation est devenue si tendue que les marchands de gros se trouvent dans l'impossibilité d'acheter. Il n'y a pas de limites aux prix demandés, mais il y a une limite dans ce que le peuple peut payer et cette limite a été atteinte dans bien des cas.

Comme autre exemple, ce marchand de gros a reçu des échantillons de gabardine de coton qu'il n'aurait pas voulu prendre en stock avant la guerre et pour laquelle on lui demandait alors, 15 cents la verge, or le prix, à présent, est de 75 cents, juste 400 pour cent plus haut, et trop cher pour acheter. Les cachemires chaîne coton et les serges sont cotés à des augmentations similaires, aussi n'est-il pas étonnant que les marchands de gros attendent de voir ce qu'il arrivera avant de passer de nouvelles commandes. "D'une serge dont je disposais de 5.000 verges par saison, en normal, je n'ai pris en stock que 500 verges, cette saison, et je n'en ai vendu que 300 verges. Le prix est trop élevé pour ces marchandises," disait le marchand en question, et cette assertion est confirmée par l'évidence.

Les marchands seraient bien avisés de remplir d'avance leurs besoins pour l'automne et l'hiver, tandis qu'il y a des stocks disponibles, car il est presque certain qu'ils ne pourront pas répéter leurs commandes plus tard.

Les détaillants qui peuvent se permettre d'acheter à présent des marchandises dont ils sont certains d'avoir besoin au printemps et qui représentent des articles de vente courante feront bien d'acheter tout ce qu'ils pourront aux prix de gros tandis que ces derniers sont encore sur la base d'automne. Aussitôt que les marchandises de printemps seront offertes pour livraison au printemps, les prix seront certainement plus élevés que ceux demandés à présent.

Cependant les acheteurs ne devraient pas perdre de vue le danger qu'il y a à se surcharger de marchandises. La règle principale, tant pour les marchands de gros que pour les détaillants devrait être de mener leur commerce avec tout le stock nécessaire en mains, mais en évitant cependant d'accumuler de trop gros stocks pour le cas où la guerre prendrait fin subitement, amenant un déclin sensible d'affaires. Il est tout à fait improbable que les prix retomberont à la normale à la signature de la paix, mais quand on juge que 400 à 500 pour 100 sont les augmentations courantes des tissus de laine et de soie, on peut escompter à la paix une baisse de 100 pour 100, ce qui laissera encore les cotations à 300 pour 100 au-dessus de la normale.

Les cotons de printemps semblent devoir être aussi incertains que les autres lignes.

::: PRINTEMPS 1918 :::

LINOLEUMS et PRELARTS

FAITS AU CANADA

Annonce Importante

Les Nouveaux Echantillons de ces lignes sont maintenant chez les

Marchands de Nouveautés en Gros

et une inspection de notre assortiment sera sans doute profitable et intéressante à tout Marchand d'Ameublement et de Garnitures de Maison, par tout le Dominion.

Nous avons fabriqué pour l'année 1918, une variété de nouveaux dessins, et le commerce trouvera dans nos échantillons de LINOLEUMS et de PRELARTS une sélection de patrons les plus beaux et le plus grand choix qu'il ne lui a été donné de voir jusqu'ici.

Comme d'habitude nos marchandises ne sont pas fabriquées seulement pour convenir au climat et au commerce Canadien, mais, en plus, nos dessins sont choisis afin de répondre au goût des Canadiens.

LA QUALITE—LES DESSINS—LES PRIX

Convient au Commerce Canadien.

FABRIQUES PAR

The DOMINION OIL CLOTH CO., Limited

MONTREAL

Section Tissus et Nouveautés.

RAPPORTS DU MARCHÉ DES NOUVEAUTES

LE COTON EST FERME

Fluctuations du marché du coton brut. — Les articles manufacturés ne sont pas affectés. — Toutes les lignes se maintiennent fermes. — Les livraisons en retard.

Pendant le mois passé, la sensation dans le commerce des articles de coton a été le mouvement de fluctuation des prix du coton brut. Le coton sur place commença à baisser le 6 août et tomba du prix élevé de 27.3 à 19.7 pendant la première semaine de septembre. Un affaissement général se fit alors sentir dans tous les articles de coton et les affaires furent paralysées tout le temps qu'on s'attendait à la refaction des listes de prix des manufactures. Cependant les acheteurs venus sur le marché pour achat du coton à ce prix de 20c, virent qu'il était en effet à cette cotation nominale mais qu'il n'en était pas offert sur le marché. Les Etats du Sud gardèrent leurs approvisionnements, persuadés que la baisse des prix n'était qu'un mouvement passager que ne justifiaient pas l'état du marché et la grosse demande. Cette opinion fut en partie confirmée par la hausse rapide du coton qui remontait à 25.35 au 25 septembre.

Pendant ce temps, les manufactures canadiennes n'avaient pas porté attention aux fluctuations du marché et les prix s'étaient maintenus. Un manufacturier soulignant que les prix sur marchandises manufacturées, encore qu'élevés, étaient loin d'une base de 27c pour le coton. Il est d'opinion que le coton à 30c est une probabilité d'une réalisation prochaine et dans ce cas, il y aura hausse nouvelle des articles de coton. Il se montre très absolu en disant qu'il n'y aura aucune perspective de baisse dans les prix.

Le mois dernier nous avons coté les prix sur étoffes imprimées et guingamps; il peut être aussi intéressant de comparer les prix demandés pour cotons étalons, avec ceux d'il y a un an. Les listes d'une grosse manufacture, donnant les prix de 1916 et 1917, montrent les taux suivants. Une ligne de chaque catégorie de marchandises est choisie et la hausse moyenne peut être estimée facilement.

	1916	1917
Shirting blanchi	6½	10½
Toile grise	24½	38½
Drap ourlé	17¾	26⅝
Coton traversin	19¾	30¼

Les marchands de gros font rapport que les détaillants donnent de bonnes commandes aux voyageurs pour tous les articles lavables. Les échantillons de cotons imprimés canadiens n'ont pas encore été livrés par les usines et le défaut de cette ligne se fait sentir. Les guingamps sont en bonne demande.

Les cotons d'automne, tels que flanellettes sont en retard dans leurs arrivages et une grosse maison ne sait si elle sera capable de remplir complètement avant la nouvelle année, ses commandes de flanellette. Tout comme les manufacturiers, les marchands de gros font rapport d'un marché très ferme pour le coton, avec des prix futurs probablement en hausse.

Les lainages

Il y a eu très peu de changement dans la situation

de la laine au cours du mois. Il n'y a pas eu de nouvelles ventes faites aux entrepôts de laine du Dominion, quoique environ 200,000 livres de la Saskatchewan y sont actuellement emmagasinées et seront prochainement offertes en vente.

Les envois australiens arrivent à présent du fait du montant accordé par notre pays par le gouvernement anglais. L'opinion semble être que les manufactures canadiennes seront amplement pourvues selon leurs besoins, et ceci malgré qu'une très grande proportion de la tonte de la laine domestique ait été acquise par les acheteurs américains.

Un fait à noter concernant l'industrie de la laine est la décision prise par le gouvernement du Dominion de sauver de la boucherie toutes les espèces de moutons capables de produire de la laine.

Détente dans le marché de la soie brute

Les cinq dernières semaines ont enregistré une sérieuse diminution dans les prix de la soie brute qui au début d'août avaient atteint des niveaux très élevés.

Les marchands canadiens sont d'avis que cette faiblesse n'est que temporaire et que la lourde demande qui ne peut que continuer du fait de la difficulté à se procurer d'autres matières premières convenant à la confection des robes, amènera dans l'avenir des prix plus élevés.

Les prix des articles manufacturés continuent à être fermes, et, on prétend qu'ils n'ont jamais été basés sur les prix les plus élevés de la soie brute. Il est à remarquer d'ailleurs que tous les frais de manufacture sont également en augmentation notable.

Les maisons de soieries s'attendent à de bonnes affaires pour le commerce de printemps et ne voient pas comment il pourrait en être autrement en présence de la rareté des étoffes à robes.

Les Fils en hausse

Le 20 août, le prix de la meilleure qualité de fil de coton était haussé de \$1.00 la grosse et le prix au commerce s'élève à présent à \$8.40 la grosse, soit presque 6c la bobine. Pour remédier à cela, les manufactures de fil établissent une bobine de 150 verges qui revient au commerce à \$6.36 la grosse, et qui, conséquemment, peut se vendre 5 cents sans perte réelle. Le marché est encore ferme et les marchands de gros ne seraient pas surpris si de nouvelles hausses survenaient avant longtemps.

Les fils de soie ont aussi montré une augmentation. La soie à cadre qui revient encore au commerce à 45c la douzaine n'a maintenant que 40 verges de longueur.

Le fil de lin a été en hausse très vive depuis l'évacuation de Riga, car cette partie de la Russie était une source importante pour la matière première de ce caractère.

Le fil de laine

Toutes les sortes de fil de laine sont contraints à une nouvelle hausse de 27½ à 30%, d'après les prix récents demandés par les manufactures. Presque tous les marchands de gros vendent actuellement ces marchandi-

Dépt. "K"

Le Département des Bimbeloteries

Dépt. "K"

de

Alphonse Racine, Limitée

est prêt avec des stocks complets

de

Marchandises pour les Ventes de Noël

et

du Jour de l'An

Laines et Fils *Articles et Garnitures de toilette*
Rubans *Mouchoirs Unis et de Fantaisie*
Bourses et Sacs à Mains *Cols de Fantaisie*
Cordes pour Coussins et tous les autres Articles
des Fêtes

LE DEPARTEMENT "K" EST O.K.

On y trouve

dans le département le mieux éclairé, le
mieux étalé de ce genre au Canada

un assortiment complet de toutes les lignes de bimbeloterie
demandées par le marchand-détailleur actif.

CINQ VOIES RAPIDES POUR NOUS ATTEINDRE : —

Voyez notre voyageur, Visitez nos Entrepôts, Télégraphiez, Téléphonnez ou Ecrivez.

VOUS NOUS TROUVEREZ! VOUS TROUVEREZ LES MARCHANDISES!

Alphonse Racine, Limitée

"La Maison par Excellence de Nouveautés du Canada"

60-80 Rue Saint Paul Ouest, Montréal

Salles d'échantillon: — Ottawa, Québec, Trois-
Rivières, Sherbrooke, Sydney, N. E.

Manufactures: — Rue Beaubien, Montréal,
St Denis, Saint-Hyacinthe

Dépt. "K"

Dépt. "K"

ses au-dessous du prix qu'ils auraient à les payer aujourd'hui pour les renouveler. Une caractéristique de ce marché, est la tentative de la part des marchands de gros américains d'acheter de la laine en écheveaux aux marchands de gros canadiens, même dans certains cas, aux détaillants.

Hausse nouvelle des Linoléums

Les linoléums sont en hausse de 2 cents par verge carrée pour livraison immédiate, avec une hausse additionnelle de 2 cents pour livraison au printemps. Ceci porte le linoléum qualité "E" à 60 cents en largeur 8-4 et 68 cents en largeur 16-4 pour livraison immédiate et 2 cents de plus pour livraison au printemps.

Les toiles cirées montrent une hausse d'1 cent et s'élèvent à présent à 41 cents la verge carrée pour largeur 4-4 et 42 cents la verge carrée pour largeur 8-4. Il y a, là aussi, une hausse additionnelle d'une cent la verge pour livraison au printemps.

Les toiles de table sont aussi en hausse, l'augmentation étant de 30 cents le rouleau. Ces augmentations successives des prix de ces articles semblent justifiées par la rareté de l'huile de lin et du jute.

LES CHAPEAUX

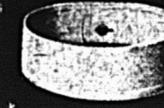
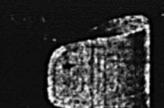
La tendance pour des effets mous dans les bords ou la calotte ou les deux à la fois, se confirme de plus en

plus. Les velours de Lyon, les velours-panne, les velours orientaux et les peluches sont en vogue pour les chapeaux. De gros achats ont été faits en ornements et en effets de perles, en paillettes et en décorations de laine, en plumes et corps de faisans et de coq, en autruche, en fleurs et fruits.

Les plumes d'autruche se rencontrent fréquemment sur les chapeaux habillés en touffes petites et moyennes en effets courts et larges. Les teintes favorites achetées en autruche sont: prunelle, taupe, brun nègre, vert foncé, corbeau, khaki, Bourgogne et noir.

Les garnitures de fourrures se rencontrent aussi sur les chapeaux et promettent d'être populaires au milieu de l'hiver. Les dentelles métalliques, la soutache chenille, les franges et les glands de soie plats ne sont pas écartés. Les nuances se rencontrent en grande variété depuis la couleur unie jusqu'aux combinaisons nombreuses. Les couleurs foncées viennent en tête, mais beaucoup d'effets clairs et brillants égayent ces nuances. Le brun, le taupe, le vert, bleu-marine, gris, vin et raisin sont les coloris qui dominent à présent, mais on voit fréquemment des mélanges de bleu de France, terra cotta, beige, cramoisi, écarlate, flamme, orange brûlée, tabac, framboise, betterave, violet et brun cubain.

Les chapeaux de sport de feutre Tyrolien sont parmi les nouveautés qui sont les plus en vue. Ces chapeaux se font dans les lignes de prix élevés et les formes comprennent les canotiers masculins, les effets Alpins et les petits champignons, garnis de bandes et de petites fantaisies de plumes.

					
PURITAN	ECLIPSE	SHAMROCK	VIGILANT	AMERICA	ATALANTA
<p>AVIS AU COMMERCE DE GROS ET DE DETAIL</p> <p>M. le Marchand, Avez-vous jamais comparé les Faux-Cols "ARLINGTON" avec toutes les autres sortes que vous pouvez avoir en magasin, au point de vue:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1—Du poids des matériaux. 2—De la résistance des boutonnères. 3—De la symétrie du faux-col. 4—De l'espace pour l'ajustement de la cravate. 5—L'aspect général. 6—La satisfaction que vous procurez à vos clients? <p>Nous avons la Marque CHALLENGE à \$2.00 la douzaine. " " RUBBER à \$1.90 " " " " PYRALIN à \$1.75 "</p> <p>Tous faits de matériaux plus lourds de 33 1-3%, que toutes les spécialités qu'on vous offre. Examinez et voyez qui vous donne la plus haute valeur pour votre client, avant d'acheter un autre article que les "FAUX-COLS ARLINGTON"</p> <p>THE ARLINGTON COMPANY OF CANADA LIMITED 58 AVENUE FRASER - TORONTO (Ont.) Représentant dans l'Ouest, R. J. Quigley, Winnipeg (Man.) Représentant dans l'Ontario, J. A. Chantler & Co. (Toronto.) Représentant dans l'Est, Duncan Bell, Montréal (Qué.)</p>					
					
AURORA					GALATEA
					
COLUMBIA					WINSOME
					
PILGRIM					ROMAN
					
MAYFLOWER					SAPPHO
					
MERIT	MAGIC	DEFENDER	BUSTER	PRISCILLA	LIVONIA

Faites Vôtres ces lignes Régulières de Bas pour Garçons et Jeunes Filles

Bas Buster Brown pour Garçons

Etabli avant tout pour la durée—en coton longue fibre, bouts et talons trois épaisseurs, jambe double élastique, pied et coude-pied resserrés. Dure plus que ce que la maman ose espérer.

Un bas commode, bien fini, se vendant très bien en laissant un bon profit au marchand.

Tout le monde connaît "Buster Brown." Le nom vous aide à vendre les bas.

Tailles 5 à 10½, en noir et tan.

1 douzaine de paires par boîte.

Bas Soeur de Buster Brown pour Jeunes Filles

Faits pour répondre à une demande similaire à la ligne Buster Brown.

Belle qualité de fil de Lisle anglais mercerisé deux épaisseurs, apparence très crueuse, aspect de la soie.

Le bas idéal pour la jeune fille. Donne satisfaction comme durée et comme apparence. Profitable pour le marchand.

Tailles, 4½ à 10

Noir — Rose — Bleu — Blanc et Tan couleur cuir.

½ douzaine de paires à la boîte.

Tout marchand de bonneterie devrait tenir ces lignes qui sont de bons producteurs d'affaires et profitables à vendre.

COMMANDEZ-EN A VOTRE FOURNISSEUR

The Chipman-Holton Knitting Co.
Limited

Les plus grands manufacturiers de bas du Canada

HAMILTON

(ONTARIO)

Manufactures à Hamilton et Welland (Ontario)

Seuls agents pour la vente:
E. H. WALSH & CO., Ltd., Toronto

Succursales:
MONTREAL ET WINNIPEG

Chaque paire de
par cette

bas est protégée
Marque de Commerce



LA FABRICATION DU VÊTEMENT

Fabriquer le vêtement pour dames est un métier difficile, c'est toute une école compliquée et si nous prenons la tâche des spécialistes en ses détails, nous y trouvons des arcanes où un profane s'égarerait.

Chaque fabricant spécialiste possède une manutention organisée où le travail du genre se fait avec méthode, par périodes.

Il y a d'abord la "première période" qui est la "préparation des modèles et collections", tâche ardue, qui se fait par intuition, dans un goût sûr, en s'inspirant des derniers échos de la Grande Couture. Dans le lot des différentes formes vues, il s'agit de choisir celles qui obtiendront la faveur de la clientèle, ce qui n'est réellement faisable que par des professionnels. Il ne suffit pas, en effet, au début d'une saison, de créer deux ou trois modèles, mais, quelquefois, il faut en découvrir vingt, quarante, cent. Il y a des spécialistes qui atteignent le chiffre de 200 modèles.

Les modèles créés, il faut les adapter aux besoins de la grande vente, les établir à des prix accessibles et pour ce, procéder à un autre travail réfléchi: choix des étoffes, des garnitures, des fournitures, métrage, étude pour l'emploi des différentes largeurs, calcul du minimum à employer, etc.

Pour les garnitures, dont nous parlions tout à l'heure, c'est une autre question de détail, il faut en dégager le meilleur effet, le meilleur goût, tout en éliminant la trop grande richesse couturière, sans toutefois en détruire l'esprit.

Vient ensuite la recherche du minimum de travail, l'établissement d'une tâche facile, courante, pouvant être exécutée par toutes les mains, tout en gardant naturellement le principe du modèle.

Quand les modèles sont établis, les étoffes choisies, les garnitures arrêtées, le travail prévu, dans toutes les règles de l'économie et du métier, la fabrication commence. C'est la "seconde période": la "Coupe", réunissant tout un personnel spécial, de main experte.

Le modèle coupé: étoffe, doublures, garnitures, il est mis en sortie, c'est "la troisième période": la mise en mains", chez les ouvrières. Cette opération se fait sous une nouvelle direction, une surveillance appropriée, une explication détaillée du travail, et même une démonstration.

"Quatrième période", enfin: "la rentrée."

L'ouvrage est réceptionné, contrôlé, vérifié, au sujet du bien fini, de la correction des tailles. Les spécia-

listes qui opèrent le mieux font en général vérifier les tailles pièce par pièce sur le mannequin.

On voit par cet exposé, quelles complications entraîne avec elle la tâche de la fabrication.

Or, ceci est pour le travail proprement dit, mais il y a encore autre chose d'aussi délicat et de primordial, c'est "le genre".

Chaque fabricant fait de tout, il a chez lui un choix d'articles: robes, manteaux, jupons, chemisettes, etc., mais, en réalité, sa spécialité ne consiste parfois qu'en un seul rayon, qui fait son renom. Il a ce qu'on appelle, en cet objet: un genre, et naturellement, il ne peut que se perfectionner en lui. Malgré les évolutions de la mode, il garde son goût et conserve son système.

L'un fabrique à bas prix; l'autre ne fait que du classique; celui-là ne sort que du très soigné; ce quatrième ne fait que du noir; puis viennent les spécialistes proprement dits: blouses, jupons, peignoirs, lingerie, etc. Chacun en sa partie est inimitable, il a son succès personnel auquel il tient, et qui l'incite à faire toujours mieux.

La confection parisienne est unique au monde à cause de cette particularité de la spécialisation qui développe ses qualités et les perfectionne.

Les acheteurs étrangers en ont compris toute la valeur, ils possèdent, mieux que les acheteurs de province, le flair dans le choix; ils ne se contentent pas de trouver tous les articles chez un seul fabricant, ils étudient, ils furètent, ils visitent, ne craignant point de dépenser leur temps, ils savent ainsi au milieu des généralités, découvrir chez chacun la spécialité pour laquelle le goût, le travail, ont été plus particuliers.

Un bon acheteur doit être curieux. Nous ne saurions trop conseiller cette manière de procéder aux acheteurs de province qui ont souvent le tort de s'assortir dans une seule maison, ignorant ainsi le chic des spécialités différentes.

Les chefs de rayon des grands magasins s'inspireront avec fruit des mêmes conseils, cherchant parmi les collections ce qui se fait de mieux, comme genre, chez chaque fabricant.

ARRIVÉE

On nous annonce l'arrivée à Montréal, de M. E. A. Bernays, de la maison A. Germain & Cie, de Paris, dont le bureau à Montréal est dans l'édifice "Old Birks", avec de nombreuses nouveautés en lingerie, blouses brodées, linge de table, soie pour dames, etc.

St. George



UNSHRINKABLE
UNDERWEAR FOR MEN

St. George "Woolnap"

Le Sous-Vêtement qui répond à toutes les exigences du client le plus difficile. La surface intérieure du tissu est "duvetée" par notre procédé spécial, de sorte que chaque vêtement a la douceur de la soie — et la chaleur et la durée de la laine pure. L'étiquette "St-George" est recherchée par les hommes qui désirent un sous-vêtement d'un confort suprême.

The SCHOFIELD WOOLLEN COMPANY, Limited

OSHAWA (ONTARIO)

CORPS et CALECONS en LAINE

Pour Dames et Messieurs

*Notre stock est au complet et nous pouvons
assurer des livraisons immédiates.*

BAS en CACHEMIRE

à des

Prix Avantageux

Pour Dames

*Nous avons un bel assortiment que nous pou-
vons offrir à des conditions spéciales, malgré
la hausse annoncée par les manufacturiers.*

*Voyez nos voyageurs--Venez à nos magasins--Ecrivez-nous
De toutes manières, vos commandes seront exécutées à votre
entière satisfaction.*

P. P. Martin & Cie (limitée)

Fabricants et Marchands de Nouveautés

MAISON FONDÉE EN 1843

50 Rue St-Paul Ouest, - - MONTREAL

Télép. Main 6730

Salles d'échantillons :

QUEBEC, 7 Rue Charest
SHERBROOKE, Hotel Grand Central

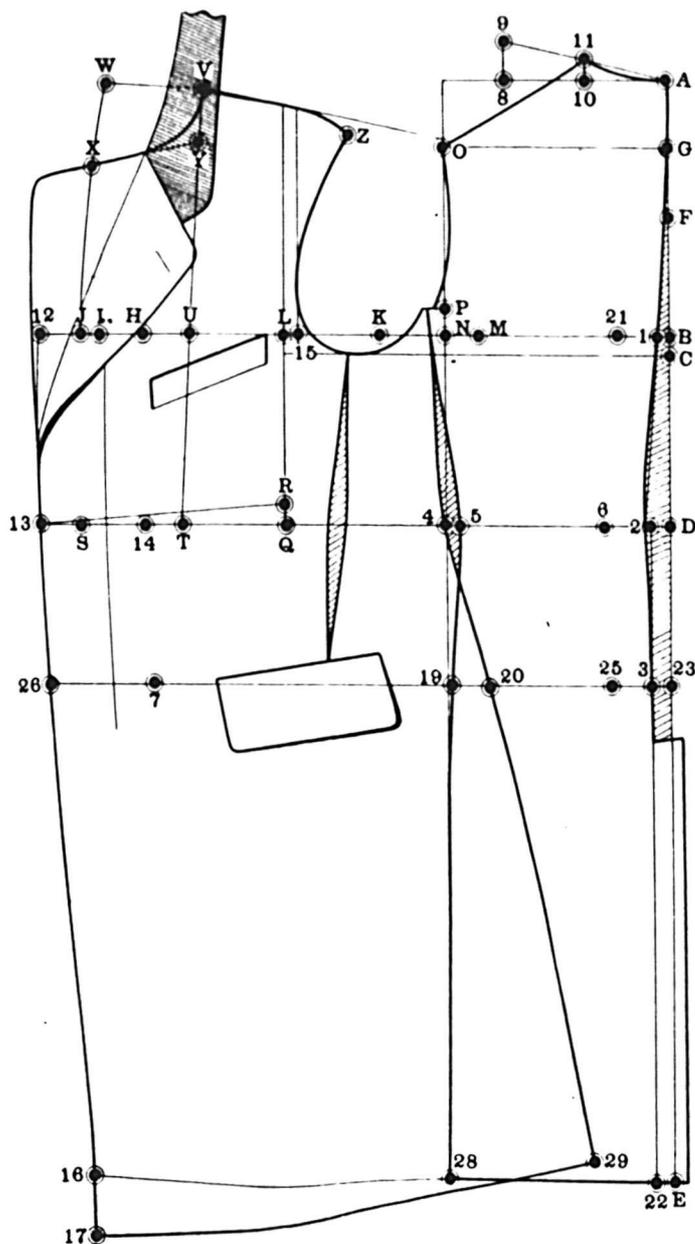
TROIS-RIVIERES, 82 Rue Royale
OTTAWA, 166 Rue Sparke

LA MODE MASCULINE

MANTEAU REVERS SIMPLE

Les mesures, comme prises sur le gilet sont comme suit :

Profondeur de l'emmanchure	9	pouces.
Profondeur de la taille	16	pouces.
Pleine longueur	42	pouces.
Ceinture	12	pouces.
Dessus d'épaule	17	pouces.
Blade avec $1\frac{3}{4}$ pouce en plus pour la façon	$12\frac{3}{4}$	pouces.
Poitrine	36	pouces.
Taille	32	pouces.
Hanches	38	pouces.



Abaissez une perpendiculaire de A.

De A à B, il y a la profondeur de l'emmanchure plus $\frac{1}{4}$ pouce; de B à C, il y a $\frac{3}{4}$ pouce; de A à D, il y a la longueur de la taille plus $\frac{1}{2}$ pouce; de D à 23, il y a 6 pouces; de A à 22, il y a 42 pouces; le point F est le mi-chemin entre A et C; G est le mi-chemin entre A et F; tirez une perpendiculaire de G et en deçà par B, C, D, 23 et E.

De D à 2, il y a $\frac{3}{4}$ pouce; de E à 22, il y a la même chose; tirez une ligne de F à 2, et de 2 à 22 et formez la

couture du centre laissant un extra d'un quart de pouce à 2; de 1 à 21, il y a $1\frac{1}{2}$ pouce; de 2 à 6 et de 3 à 25, il y a la même chose; de 21 à H, il y a $\frac{1}{2}$ de poitrine; de H à I, il y a $1\frac{3}{4}$ pouce; de I à J, il y a $\frac{3}{4}$ pouce.

Le point K est le mi-chemin entre 21 et H; de K à L, il y a $3\frac{3}{4}$ pouces; tirez une perpendiculaire de L pour déterminer Q; appliquez la mesure plate (blade) de 21 à L; soit $2\frac{3}{4}$ pouces et élevez une perpendiculaire; d'en arrière de L jusqu'à 15, il y a $1\frac{1}{2}$ pouce; le point M est le mi-chemin entre 1 et 15; de M à N, il y a $1\frac{1}{4}$ pouce; tirez une perpendiculaire en haut et en bas de N. De N à P, il y a 1 pouce; le point 5 est $\frac{1}{2}$ pouce à l'intérieur de la ligne; de A à 8, il y a $6\frac{1}{2}$ pouces; de 8 à 9, il y a $1\frac{1}{2}$ pouce; tirez une ligne de A à 9.

De A à 10, il y a $\frac{1}{8}$ de poitrine plus $\frac{7}{8}$ pouce; élevez une perpendiculaire de 10 pour situer 11; tirez une ligne de 11 à O et formez le dos.

De Q à S, il y a $\frac{1}{2}$ de la taille, moins $\frac{1}{4}$ pouce; le point T est le mi-chemin entre Q et S; le point U est le mi-chemin entre L et I; tirez une ligne de T par U en hauteur; de A à 11 et de L à V, il y a la mesure de la ceinture plus $\frac{3}{4}$ pouce; tirez une ligne de V à $\frac{1}{4}$ pouce au-dessus de O; de V à Z, il y a $\frac{3}{8}$ pouce de moins que de 11 à O; formez l'épaule et l'emmanchure.

Tirez une perpendiculaire de V par la ligne T-U; de V à W, il y a $\frac{1}{6}$ de poitrine plus $\frac{1}{2}$ pouce; tirez une ligne courbe de W à J; de W à X, il y a $\frac{1}{6}$ de poitrine; de V à Y, il y a $\frac{1}{8}$ de poitrine moins $\frac{1}{4}$ pouce; tirez une ligne de Y à X et formez la gorge.

De J à 12, il y a $1\frac{3}{4}$ pouce; de S à 13, il y a la même

FORTE DEMANDE POUR LES DEUX



La saison des Bourrures pour Colliers de chevaux est arrivée. Les propriétaires de chevaux prennent de grandes précautions, car les chevaux ont trop de valeur pour qu'on les néglige.

Les Bourrures à Collier Marque Tapatco sont d'une grande durabilité et ont des caractéristiques exclusives brevetées qui constituent une grande amélioration sur les bourrures ordinaires de fatigue.

Donnez à vos clients le mieux que puissent procurer l'argent et l'expérience en leur offrant les colliers de chevaux marque Tapatco.

Les Gants de Coton

sont en grande demande à cette époque de l'année et surtout cette année vu l'entrain avec lequel les gens entrent dans la grande campagne de Production.

Les gants de coton Tapatco obtiennent invariablement les ventes—

leur qualité est de confiance, leur apparence nette et ils durent longtemps. Mettez en évidence la marque Tapatco et obtenez immédiatement un bon bénéfice et ne clientèle pour l'avenir.

Elles sont de couleur Brune ou Blanche ou Vieil or Massif avec bord en feutre rouge. Largeurs: 10", 11" ou 12" et dimensions de 18" à 25".

Faits avec poignets et gantelet tricotés ou à bande. Pesant léger, moyenne ou élevée. Gants et mitaines Jersey de couleur Oxford, Tan et Ardoise. Nous fabriquons aussi un gant avec intérieur en cuir "leatherette" qui triomphe partout.

CHATHAM (ONT.)

The American Pad & Textile Co.

CHATHAM (ONT.)



Nouvelle
forme
ajustée

Claridge
et
Falcon

SEMBLABLES AUX
**FAUX-COLS
ARROW**

Sinon que le FALCON a les pointes carrées et que le CLARIDGE a "les coins arrondis".—Tous deux très élégants, très bons de qualité et confortables à porter.

\$1.35 la douzaine

Cluett, Peabody & Co., Inc., Fabricants, Montréal

Savoir faire ses Achats est un Gros Agent de Succès dans le Commerce.

☞ ☞

EN consultant les annonces qui figurent dans le "*PRIX COURANT*" vous obtenez les adresses des meilleures maisons où vous approvisionner au mieux de vos intérêts.

chose; de Q à R il y a $\frac{3}{4}$ pouce; placez l'angle droit aux points R-13 et tirez une perpendiculaire en bas; ceci localise les points 26-16; de 16 à 17, il y a $\frac{1}{8}$ de poitrine; de 26 à 7 et d'en arrière de 13 à 14, il y a la même distance que de H à 12.

De 19 à 25, et de 7 à 20, il y a la mesure de la hanche; de 5 à 6 et de 14 à 4, il y a la mesure de la taille plus 1 pouce.

Formez le côté du devant avec le dos.

De 4 à 29, il y a la même distance que de 5 à 28, Formez la base du devant et achevez.

L'ECONOMIE DE LAINE ET DE CHAUSSURES

Il faut économiser les étoffes. Il est inadmissible que les fantaisies de la mode augmentent l'ampleur des jupes et le nombre de leurs plis au fur et à mesure que la matière première se raréfie.

Les Etats-Unis ont récemment donné aux grands couturiers parisiens un sévère avertissement. "Désormais, ont-ils dit, nous interdirons l'accès du territoire à tout modèle nécessitant plus de 5 mètres de métrage."

A la demande du gouvernement français, la Chambre syndicale de la couture parisienne vient de décider que, pour la saison d'hiver prochaine, le métrage employé pour les costumes de laine ne pourrait dépasser 4 m. 50. Elle s'est, en outre, engagée pour la saison suivante à réduire encore le métrage employé, et, dans ses créations, à réduire l'emploi de la laine en utilisant d'autres tissus, notamment la soie, qui est une production nationale.

Enfin, la chambre syndicale des tailleurs-couturiers et le syndicat des magasins des nouveautés se sont en-

gagés dans la création de leurs modèles, à suivre les directions du syndicat de la couture parisienne.

A quand un accord analogue entre fabricants de chaussures pour ramener à leur hauteur normale les tiges de bottines qui, elles aussi, n'ont cessé de grandir au fur et à mesure que le cuir se fait rare!

AMENDEMENT

La loi canadienne relative aux pages doubles. — On vient de faire parvenir au ministre des Postes, une résolution votée à la cinquante-neuvième réunion annuelle de l'Association Canadienne de la Presse, demandant au ministère des postes d'amender la loi relative aux objets de la seconde classe afin de permettre l'expédition au taux régulier de journaux contenant des annonces de pages-doubles. Cette résolution explique qu'il y a quelque temps le service des postes décida que les journaux contenant de telles annonces ne pouvaient bénéficier du tarif de seconde classe parce que la loi exigeait que toutes les pages d'un journal qui jouit des privilèges postaux fussent du même format, du même genre et de même disposition typographique. L'A. C. P. affirme que cette interprétation n'est pas raisonnable et que la question n'a pas été envisagée à ce point de vue lorsque cette loi a été adoptée. que cette prohibition n'est pas suffisante au point de vue de l'intérêt général pour compenser les pertes subies par la presse à cause de cette loi et qu'il est particulièrement désirable à cette époque de tension due à la guerre, qu'il n'y ait pas de réglementation inutile pour entraver les journaux.

LES BELLES QUALITES DE SATIN FONT L'OBJET DE BONS ACHATS

Dans les satins, les modèles de fantaisie se vendent la plupart pour doublure et kimonos, mais les couleurs unies en bonnes qualités sont largement prises pour robes, manteaux et costumes.

Les couleurs aussi bien que le noir sont pris par les couturières élégantes aussi bien que les riches satins brochés en nuances claires et foncées. Une maison trouve que les brochés se vendent mieux qu'en aucun temps des deux dernières années. Les carreaux Tartan sont considérés à Paris comme une bonne nouveauté pour doublures.

C'est surtout pour les satins que les clients demandent les meilleures qualités, car celles bon marché ne donnent guère satisfaction. "Même avec une hausse nouvelle de 50 cents la verge, cela serait encore de bonne vente" disait un gérant de département, en indiquant un satin charmeuse d'un épais moelleux, et, de fait, les marchandises bon marché ne sont pas désirées dans la plupart des cas. Les satins grenadines se vendent bien avec toutes les autres sortes des meilleures qualités.

Les crêpes comprenant les "pussy willows" et les Georgette de fantaisie sont en égale faveur avec le satin. Les crêpes d'ailleurs trouvent emploi dans presque tous les styles de robes et la plupart des teintes

claires du printemps dernier, spécialement les bruns-or, les roses, les cerises, canari, bronze et gris sont tout aussi populaires que les couleurs plus sombres. Le crêpe Georgette demeure le véritable article pour blouses habillées.

Les velours noirs et de couleur de tous les modèles se portent avantageusement. Le brun foncé, le prune, le violet, le Bourgogne, le tabac, le bronze vert, le taupe, le terra cotta et le saphir sont en faveur. Les velours cordés à 59 cents la verge ont leur place aussi bien que les velours de soie et chiffon de Lyon, Lister, Bradford et New York.

LES SOIES D'HIVER

A mesure que la guerre continue, la demande pour la soie demeure active. Les robes de soie peuvent être considérées comme quelque peu extravagantes, mais il n'y a guère d'autres tissus dont la matière première et le fini ne soient pas en réquisition directe pour la guerre.

Aussi la soie sera-t-elle encore en grosse demande pour le printemps en dépit des légères fluctuations de la soie brute. Les prix resteront probablement en hausse, du fait de la rareté des facilités d'envoi, du prix élevé de l'argent et des demandes importantes.

Il semble donc que l'achat d'articles bien vendants pour le printemps, ne peut être qu'avantageux.

"MERCHANTS, LIMITED"

Avis est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province du Québec, des lettres patentes, en date du huitième jour de juin 1917, constituant en corporation M.M. Jean Charbonneau, avocat; Philippe Morel, agent; Joseph-Siméon Pilon, et Joseph Royer, sténographes; Vincent Dupuis, commis de malle, de Montréal, pour les fins suivantes:

Acheter ou autrement acquérir et négocier des biens réels ou personnels de toutes espèces, et spécialement des terrains, bâtiments, héritages, affaires et entreprises mercantiles, hypothèques, obligations, rentes annuelles, patentes, licences, parts, actions, débetures, valeurs, polices, créances et réclamations ainsi que d'aucun intérêt sur propriété foncière ou personnelle, exploiter aucune affaire ou entreprise commerciale ainsi acquise, établir et exercer aucun commerce (excepté le commerce d'émission de polices d'assurance-vie ou d'assurance-feu) propre à accroître la valeur d'aucuns biens ou droits de la compagnie ou à en faciliter la disposition;

Avancer ou prêter des deniers, valeurs ou créances de toutes catégories, aux conditions convenues;

Transiger et exercer toutes affaires d'agence, et spécialement garantir les rentes et dettes, négocier les prêts, rechercher les placements, émettre et faire souscrire des parts, du capital ou des valeurs;

Souscrire, acheter ou autrement acquérir et détenir des parts, actions, débetures ou valeurs d'aucune corporation ou d'aucune autorité gouvernementale, municipale, locale ou autre;

Faire l'apurement des comptes et l'expertise de la situation matérielle et financière d'aucun commerce, réorganiser les entreprises mercantiles par examen de leurs comptes ainsi que de

leur état matériel et financier et faire rapport aux intéressés, systématiser, diriger ou donner des instructions sur l'ordonnance et la gestion de ce commerce, et faire toutes autres transactions qui sont de la compétence d'une compagnie d'audition;

S'enquérir, examiner et faire rapport sur la légalité d'aucun titre ou sur l'émission et la valeur des actions, obligations ou débetures d'aucune corporation autorisée par la loi à faire une émission d'actions, d'obligations ou de débetures;

Etablir, tenir et administrer un bureau général de perception pour collecter les comptes, les billets, les dettes, rentes, redevances, obligations et créances de toute nature, description ou forme quelconque, moyennant des honoraires, allouances ou un pourcentage;

Acheter ou autrement acquérir des comptes, dettes de livres, billets, jugements, obligations, ou d'autres créances en souffrance ou litigieuses, négocier aucun règlement et en percevoir le paiement à toutes les lois provinciales y relatives;

Agir comme liquidateur et curateur aux biens des faillits;

Acheter, louer ou autrement acquérir, détenir et aliéner toutes propriétés foncières ou personnelles, nécessaires ou propres à l'avancement dudit commerce ou d'aucune partie d'icelui;

Etre agents pour enregistrer, émettre et contresigner des transferts et certificats d'actions, d'obligations, de débetures ou d'autres titres d'aucune association, corporation municipale ou autre, et garantir le paiement des actions-obligations, débetures, bons, obligations, billets, comptes ou d'autres valeurs ainsi que de l'intérêt sur icelle;

Acheter, vendre, importer, exporter au manufacturer aucune marchandise quelconque et faire affaires comme

principal agent, courtier, marchand à commission ou agent financier;

Placer et disposer des deniers disponibles de la compagnie de la manière qui sera de temps à autre déterminée;

Payer avec les deniers de la corporation, ou en parts d'icelle, ou en numéraire et en parts, toutes les dépenses se rattachant à la formation, à l'organisation, à l'annonce et à l'obtention de la charte de la compagnie, et rémunérer aucune personne ou corporation pour services rendus à la compagnie en plaçant, en aidant à faire souscrire ou en garantissant la souscription d'aucun nombre d'actions du capital corporatif, ou d'aucunes obligations, débetures ou autres valeurs de la compagnie;

Vendre, céder ou autrement disposer de la propriété et de l'entreprise de la corporation, ou d'aucune partie d'icelle, en considération de ce que la compagnie jugera avantageux, et particulièrement pour des parts, débetures, obligations ou valeurs d'aucune autre corporation;

Faire tous actes et exercer tous pouvoirs se rattachant ou tendant à la réalisation des objets précités, d'aucun ou de plusieurs d'iceux;

Faire toutes les choses précitées, ou aucune d'icelles, comme principaux, agents ou procureurs;

Les pouvoirs mentionnés dans chaque paragraphe ne seront aucunement limités ou restreints par référence aux termes d'aucun autre paragraphe ou inférence d'iceux; sous le nom de "Merchants, Limited", avec un fonds social de vingt mille piastres (\$20,000.00), divisé en deux cents (200) parts de cent piastres (\$100.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera à Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce huitième jour de juin 1917.

Le sous-secrétaire de la province,
C.-J. SIMARD.

OUATE EN PAQUETS

Garantie exempte de fils et autres matières étrangères inertes.

OUATE DE COTON :

“NORTH STAR”

“CRESCENT”

“PEARL”

La qualité, pour cette saison, est encore meilleure que jamais. C'est la meilleure pour le prix. Fabriquée avec du bon coton pur—pas de déchets. Demandez la Ouate en paquets “North Star”, “Crescent”, et “Pearl.”

CONSERVEZ VOTRE SOUPLESSE



Le Sous-Vêtement Imperial vous y aidera

Il permet la liberté de mouvements, encore qu'il s'ajuste étroitement, possède de la force où la force est nécessaire.

Vos clients changeront de Sous-Vêtement Imperial, mais jamais ils ne changeront l'Imperial pour une autre marque.

Notez les cinq caractéristiques.

1. Les épaules à couture rabattue.
2. La collerette confortable s'ajustant étroitement.
3. Le pont ajusté.
4. La fourche ajustée.
5. Les manchettes et chevilles améliorées, en tricot.



En combinaisons et en deux morceaux.
KINGSTON HOSIERY COMPANY
KINGSTON (ONTARIO)



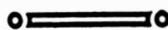
ACHETEZ VOS VETEMENTS TOUT FAITS

A LA

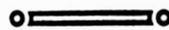
MANUFACTURE DE HARDES

DE

VICTORIAVILLE (P.Q.)



Vous trouverez dans nos vêtements pour hommes, garçons et enfants, une coupe élégante, un fini parfait et une étoffe durable,



ESSAYEZ NOS LIGNES

Elles plairont à vos clients et vous donneront de bons profits.



La Manufacturé de Hardes de Victoriaville
VICTORIAVILLE (P.Q.)

NOTRE COSTUME REGULIER FORM E
SAC A TROIS BOUTONS

Table Alphabétique des Annonces

American Pad 42	Clark, Wm. 8	Handy Collection Association 21	Montbriand, L.-R. 46
Arlington 38	Cluett, Peabody 43	Hudson Bay Knitting Co. Couverture	Montreal Biscuit 5
Assurance Mont-Royal 20	Connors Bros. 10	Hatton 15	Nova Scotia Steel Co. 18
Baker & Co (Walker) . 8	Cottam Bird Seed . . . 46	Imperial Tobacco 11	Nicholson File 29
Banque d'Hochelega . 18	Couillard, Auguste . . 46	International Time Couverture	Pink 27
— Nationale 18	Dionne's Sausage 8	Jonas & Cie, H. Couverture intérieure 2	Port Hope Sanitary . . 27
— Molson 18	Disston Saw 30	Kingston Hosiery 45	Poulin, P. & Cie 46
— Provinciale 18	Dom. Canners (Ltd.) . . 3	Laflamme, C.-E. 31	Racine 37
Barnett 24	Dominion Oil Cloth . . 35	Langlois, J.-A. 20	Rolland & Fils, J.-B. . . 46
Befoit et De Grosbois 20	Dominion Textile Couverture	La Prévoyance 20	Saint-Amour, Ernest . . 46
Bowser 14	Dominion Wadding . . 45	Leslie & Co., A. C. . . . 31	St. Lawrence Sugar Co. 9
British Colonial Fire Assurance 20	Eddy, E. B. & Co. 9	Letourneau, Alb. 21	Schofield 40
Brodeur, A. 8	Estcott 8	Lewis Bros. 25	Semetey, L. 8
Brodie & Harvie 8	Esinhart & Evans . . . 20	Liverpool-Manitoba . . 20	Sun Life of Canada . . . 20
Brunet, J. 24	Fairbanks 4	Manufacture de Harges de Victoriaville . . . 45	Steel Co. of Canada . . . 31
Canada Cement 23	Fontaine, Henri 46	Martin, P.-P. 41	United Shoe Machinery Co. (Ltd.) 22
Canada Life Assurance Co. 20	Fortier, Joseph 46	Mathieu (Cie J.-L.) . . . 8	Western Ass. Co. 20
Canadian Milk Products 5	Gagnon & L'Heureux 46	McArthur, A. 31	White Horse Scotch . . 17
Canadian Fisheries Association 7	Garand, Terroux & Cie 46	McArthur-Irwin 29	Winnipeg & Western Grocer 6
Caron, L.-A. 46	Gillett Co. (Ltd.) E. W.10	Merchants Limited . . . 44	
Chipman-Holton 39	Gonthier & Midgley . . 46		
Church & Dwight 6	Grand-Tronc Lecture		
Cie d'Assurance Mutuelle du Commerce 20	Greenshields 32		
	Gouvernement Provincial 21		

Maison fondée en 1870

AUGUSTE COUILLARD

IMPORTATEUR DE
Ferrermerie et Quincaillerie, Verres à Vitres, Peinture, etc.
Spécialité: Poêles de toutes sortes.
Nos 232 à 239 rue S.-Paul
Ventes 12 et 14 S.-Amable, MONTREAL

La maison n'a pas de commis-voyageurs et fait bénéficier ses clients de cette économie. Attention toute spéciale aux commandes par la malle. Messieurs les marchands de la campagne seront toujours servis au plus bas prix du marché.

L.-A. CARON, Téléphone Bell MAIN 3870

Comptable licencié
Institut des Comptables et Auditeurs de la Province de Québec.
48, Notre-Dame-O., Montréal.

PAIN POUR OISEAU est le "Cottam Bird Seed" fabriqué d'après six brevets. Marchandise de confiance; rien ne peut l'approcher comme valeur et comme popularité. Chez tous les fournisseurs en gros.

JOSEPH FORTIE

Fabricant-Papetier
Atelier de reliure, reliure, typographie, relief et gaufrage, fabrication de livres de comptabilité. Formules de bureau.
210 OUEST RUE NOTRE-DAME
(Angle de la rue S.-Pierre, MONTREAL)

New Victoria Hotel

H. FONTAINE, Propriétaire
QUEBEC
L'Hôtel des Commis-Voyageurs.
Plan Américain. Taux, à partir de \$2.50

GARAND, TERROUX & CIE

Banquiers et Courtiers
48 rue Notre-Dame-Ouest, Montréal

L.-R. MONTBRIAND

Architecte et Mesureur,
230 rue S.-André, Montréal.

ERNEST ST-AMOUR

Curateur et Liquidateur de Faillites
Commissaire pour Québec
Edifice Banque de Québec
No. 11 Place d'Armes, MONTREAL
Téléphone Main 3285.
Chambres 713-714.

GEO GONTHIER H.-E. MIDGLEY
Licencié Inst. Comptable Comptable-lac sp. ré
GONTHIER & MIDGLEY
Comptables et Auditeurs
108 RUE S.-FRANCOIS-XAVIER, - MONTREAL
Téléphone MAIN 3701-510
Adresse télégraphique "GONTLEY"

GAGNON & L'HEUREUX

COMPTABLES LICENCIÉS
(CHARTERED ACCOUNTANTS)
Chambres 315, 316, 317, Edifice Banque de Québec
11 Place d'Armes, MONTREAL
Téléphone Bell Main 4912.
P.-A. GAGNON, C.A.
J.-ARTHUR L'HEUREUX, C.A.

Ouverture des Classes

Fournitures classiques, Cahiers d'exercices, papier qualité supérieure, Papier Écolier, Bloc-Notes, Cahiers d'exercices, Papier, Papeterie, Plumes, Crayons, Ardoises, Boîtes d'écoliers, etc., etc.

Demandez échantillons et prix à
La Cie J.-B. Rolland & Fils
53 RUE SAINT-SULPICE, MONTREAL

Volaille Vivante, Oeufs Frais Pondus et Plume

Demandés par
P. POULIN & CIE
MARCHÉ BONSECOURS, MONTREAL
Remises Promptes Pas de Commission
Demandez les prix par lettre



Lignes régulières et de
Nouveauté dans les

GANTS

Deux Valeurs Magnifiques

Nous établissons une ligne de Gants qui procure deux choses: **Premièrement**, qui donne satisfaction à vos clients et par ce fait, vous établit un bon commerce; **secondement**, une ligne qui, une fois vendue vous laisse un bon profit.

No 6660 17—\$16.50 la douzaine.

Gants de peau pour dames, lavables, 2 boutons-pression avec décoration noire.

No 6658 4 B.—\$15.00 la douzaine.

Gants de peau pour dames, blancs, lavables, 1 bouton pression avec décoration noire.

A en juger par les prix élevés qui existent aujourd'hui, nous considérons ces deux numéros comme d'exceptionnelle valeur.

En outre d'être lavables, élégants, et d'un ajustement parfait, ces gants ont des qualités de durée indiscutables. Nous pourrions faire livraison 15 jours après réception de la commande.

Jolis Gants de Toilette

Pour Femmes et Enfants

Jolis Gants en Chamoisette

Pour Femmes

Consultez-nous au sujet des gants, pour livraison présente et future. Il serait sage de commander d'avance pour éviter toute déconvenue et la perte de ventes.

The Hudson Bay Knitting Co.

Limited

MONTREAL

L'économie n'est pas dépourvue de Charme lorsqu'elle s'exerce par l'usage des

TISSUS IMPRIMES

"MAGOG"

L'économie dans l'achat est évidente du premier coup d'oeil. Le temps prouve que ces tissus imprimés sont d'une valeur exceptionnelle. Les femmes de bon goût savent qu'elles peuvent compter sur le tissage parfait et les couleurs durables des Tissus Imprimés "Magog".



Dominion Textile Co.
LIMITED
MONTREAL
TORONTO
WINNIPEG

